

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2372 - 17 janvier 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

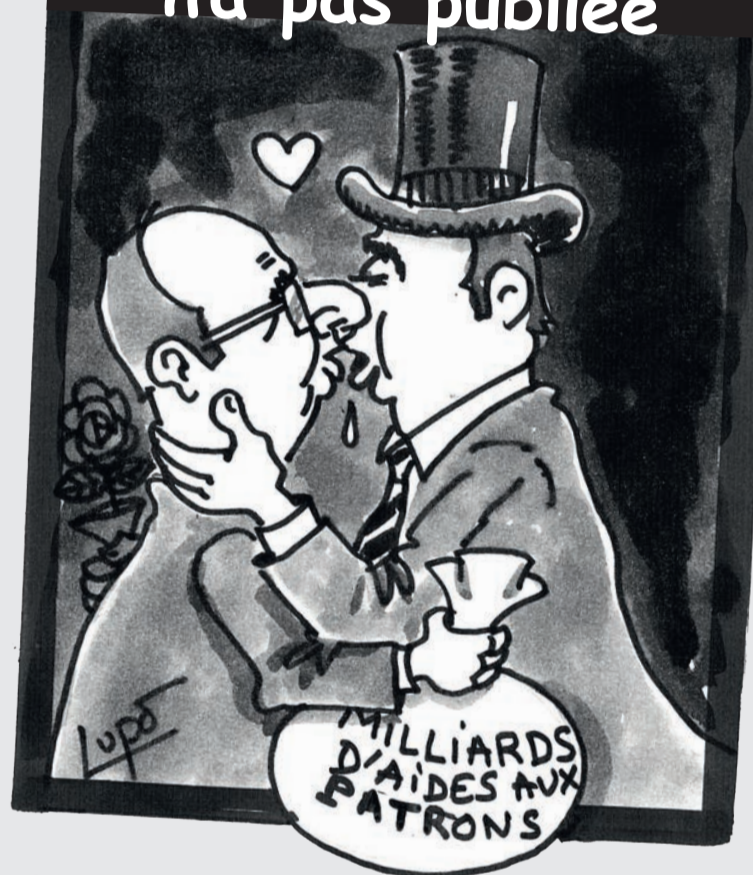
**Des milliards d'euros d'aides, aucune embauche**

**Les patrons**

**ordonnent,**

**Hollande s'exécute**

la photo que Closer  
n'a pas publiée



**Goodyear, La Redoute...**

**Plans de licenciements  
en cascade**

## SOMMAIRE

### Leur société

- p. 4 ■ Dassault: l'affaire du Sénat  
 ■ Le cadeau d'un milliard
- p. 5 ■ Hollande: la voix de ses maîtres patronaux  
 ■ Évasion fiscale: encore de beaux jours
- p. 6 ■ Réforme de la justice: simplification ou suppression  
 ■ Menace sur les tribunaux de prud'hommes  
 ■ Roms: deux fois plus d'expulsions
- p. 7 ■ Logements: le bluff de Duflot
- p. 16 ■ Dieudonné: un anti-système qui sert le système  
 ■ L'assassinat de Maurice Audin: le silence du pouvoir

### Dans le monde

- p. 8-9 ■ Centrafrique: Hollande limoge le président  
 ■ Mali: le nouveau pouvoir et la prétendue lutte contre la corruption  
 ■ Égypte: les militaires renforcent leur emprise  
 ■ Israël: la vie de Sharon en lettres de sang
- p. 10 ■ Grande-Bretagne: l'austérité booste les profits  
 ■ Twitter: nouvelle bulle spéculative
- p. 11 ■ Espagne: colère à Burgos  
 ■ Japon: les vautours se nourrissent de la catastrophe de Fukushima  
 ■ Oradour: inculpation d'un ancien SS

### Dans les entreprises

- p. 12 ■ Goodyear - Amiens: Montebourg fait la morale  
 ■ RPC - Saint-Thibaut: 50 000 euros!
- p. 13 ■ Non aux licenciements à La Redoute!  
 ■ Marseille: fin de la grève
- p. 14 ■ Vencorex Isère: la direction censure  
 ■ La Poste Montauban: la direction recule  
 ■ Temps partiel: la pauvreté accrue
- p. 15 ■ SNCF: après Brétigny, garantir la sécurité  
 ■ Triage Drancy: nouvelles manifestations  
 ■ Conseil général de l'Isère: protestation contre les suppressions d'emplois

# Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

## ANGERS

Samedi 25 janvier

de 16 h à minuit

à Trélazé, salle Louis-Aragon, rue Barra

à 19 h, allocution de Jean-Pierre Mercier, porte-parole de Lutte Ouvrière

## ARGENTEUIL

Dimanche 26 janvier

Complexe Jean-Vilar, 9, boulevard Héloïse

à 12 h 45, allocution de Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte Ouvrière

## SAINT-NAZAIRE

Samedi 1<sup>er</sup> février

à partir de 16 h

Salle Jacques-Brel au Petit Maroc, avenue de Saint-Hubert

à 19 h, allocution de Jean-Pierre Mercier, porte-parole de Lutte Ouvrière

## BEAUVAIS

Dimanche 2 février

à partir de 11 h

15, rue du Morvan (ancien collège Beaumont)

à 15 h 30, allocution de Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte Ouvrière

## METZ

Dimanche 16 février

à partir de 11 h 30

au CALP (Centre d'activités et de loisirs) de Metz-Plantières, 2A, rue Monseigneur-Pelt

à 15 h, allocution de Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte Ouvrière



Réunions publiques avec

## Nathalie Arthaud

« Contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques, faire entendre le camp des travailleurs »

### Montpellier

Jeudi 23 janvier à 19 h 30

Salle Guillaume-de-Nogaret Espace Pitot - Rue Pitot

### Marseille

Mercredi 5 février à 19 h

Château des Fleurs, 16, Bd Michelet  
Métro: Rond-Point-du-Prado

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante:

LUTTE OUVRIÈRE BP 233

75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

## Dieudonné, Valls, Hollande : Leur faire ravalier leurs boniments

Quand on déclare, comme Dieudonné, qu'il est « dommage » qu'un journaliste juif ne soit pas mort dans les chambres à gaz, on est antisémite. Quand, sous couvert d'impertinence, on remue jusqu'à l'obsession les vieux clichés contre les Juifs, clichés qui firent les belles heures de l'extrême droite des années 1930, du régime de Vichy et des nazis, on est antisémite.

Dieudonné n'est pas qu'un provocateur : il véhicule une vision raciste de la société. Et le racisme anti-juif ne vaut pas mieux que le racisme anti-noir, anti-arabe ou anti-musulman.

Tous les racismes se ressemblent et s'assemblent. Il n'y a donc pas à s'étonner de la proximité de Dieudonné avec le Front national. Que Dieudonné ait choisi Le Pen pour parrain de sa fille, qu'il ait mis son théâtre à la disposition du FN et qu'il aime fréquenter certains de ses cadres, est dans l'ordre des choses.

Les travailleurs ne doivent pas laisser pénétrer dans leurs rangs le poison raciste. De l'Allemagne nazie à l'Afrique du Sud de l'apartheid, en passant par les États-Unis ségrégationnistes et par le continent africain où le racisme se décline avec l'ethnisme, les préjugés xénophobes se sont toujours retournés contre les travailleurs, contre les exploités, contre les plus pauvres, quand les véritables responsables de la misère et de l'oppression prospéraient.

À comparer avec Dieudonné, Valls, dans son habit de ministre de l'Intérieur, fait plus respectable. Mais qui a dit qu'il manquait « *des Blancs, des blancs, des white* » dans la ville d'Évry ? Valls ! Et quand il déclare, droit dans ses bottes, que les Roms ne peuvent pas s'intégrer, il fouille, lui aussi, dans les poubelles du Front national. Parce que faire croire que la présence de 17 000 Roms est un problème insoluble pour un pays de 65 millions d'habitants est abject ! Cela n'a pourtant pas ému grand monde à la direction du Parti socialiste.

De Dieudonné jusqu'à Valls en passant par le FN et l'UMP, chacun participe du climat nauséabond. Dieudonné, en bouffon sinistre, Valls en cultivant des préjugés lourds de conséquences du haut de son ministère. Les travailleurs ne doivent ni rire avec le premier, ni soutenir le second.

En en faisant l'homme à abattre, Valls a remis Dieudonné sur le devant de la scène. La société M'Bala aura des problèmes financiers, et encore... Car, pour

quelqu'un qui se dit « antisystème », Monsieur a le sens des affaires ! En matière de prête-nom, de montage financier et d'évasion fiscale, il a l'air de s'y connaître aussi bien qu'un Woerth ou un Cahuzac.

Mais, sur le fond, Valls a servi de faire-valoir à Dieudonné... et inversement. Grâce à Dieudonné, le premier flic de France a pu faire son numéro d'homme à poigne. Même si l'interdiction du spectacle incriminé sera inefficace du point de vue de la lutte antiraciste, c'est un coup politique réussi pour sa carrière de ministre.

Le rideau de fumée créé par le cirque Valls-Dieudonné a aussi profité au gouvernement, en faisant diversion. Quant au nouveau numéro qui s'annonce autour des coucheries de Hollande, gageons qu'il occupera beaucoup, lui aussi, les journalistes.

Mais, pendant que les médias nous amusent avec ce genre de divertissement, le gouvernement continue d'enfoncer les classes populaires dans la pauvreté en laissant le chômage et la précarité exploser. Il peut tranquillement valider les licenciements chez Mory Ducros, chez Goodyear. Il peut laisser La Redoute supprimer 1 200 emplois sans avoir à s'expliquer.

Le gouvernement peut aller chercher jusqu'au dernier euro dans la poche des plus pauvres en augmentant la TVA, s'attaquer aux droits sociaux et aux services publics, sans avoir de comptes à rendre.

Pendant ces quinze jours de répit, le gouvernement a multiplié les tractations avec le patronat pour mettre au point leur pacte contre les travailleurs. Car ce « pacte de responsabilité », concocté par le patronat et le gouvernement, ne sera rien d'autre que de nouveaux sacrifices imposés aux travailleurs au prétexte de créer des emplois. Un million d'emplois, prétend même le patronat !

Mais de qui se moquent-ils ? Le patronat et le gouvernement n'ont même pas été capables de réduire le nombre de chômeurs en un an, et ils veulent nous faire croire qu'ils vont créer un million d'emplois !

Des bonimenteurs, il y en a décidément de tous les genres. Eh bien, il ne faut pas que les travailleurs tombent dans le panneau, ni dans celui des démagogues à la Dieudonné qui désignent à la vindicte des boucs émissaires, ni dans celui des démagogues qui gouvernent !

### • Crédit d'impôt

## Les licenciés sont subventionnés

Le cadeau de 20 milliards d'euros de l'État au patronat que représente le Cice, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, était censé être bon pour l'emploi. Or un gros bénéficiaire en est La Poste, qui a supprimé 4 817 emplois en 2012 et 2 787 pour le seul premier semestre 2013, selon les chiffres officiels. Il n'empêche, La Poste a touché quelque 200 millions d'euros de crédit d'impôt en 2013 et doit en obtenir 300 cette année. Orange (ex-France Télécom) touchera pour sa part entre 133 et 158 millions d'euros

pour 2014, une cerise sur le gâteau versé aux actionnaires, majoritairement privés. En 2013, ils ont perçu 1,5 milliard d'euros de dividendes, alors que la somme consacrée aux salaires baissait de 198 millions d'euros, avec des effectifs qui ont diminué de 2 600 dans le monde, dont 1 600 en France.

Le gouvernement aurait les moyens de mettre fin à ces hémorragies d'emplois. En effet l'État contrôle la totalité du capital de La Poste, directement ou par la Caisse des dépôts. Pour Orange, il ne détient plus que

27% du capital mais reste pour le moment le principal actionnaire. Cependant, il n'est pas question d'arrêter les suppressions d'emplois dans les entreprises que l'État contrôle directement, pas plus que d'interdire aux patrons de licencier tout en touchant le pactole. Ainsi, Sanofi bénéficie d'un crédit d'impôt de 47 millions d'euros. Pour PSA, c'est 100 millions d'euros. Le crédit d'impôt cumulé avec les licenciements, c'est du gagnant-gagnant pour le patronat.

Jean SANDAY

### • Cercle Léon Trotsky

## L'immigration dans l'Europe en crise

Vendredi 24 janvier  
à 20 h 30

### Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor – Paris 5<sup>e</sup>  
Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

## • Le Sénat et l'affaire Dassault

### Le concert des hypocrites

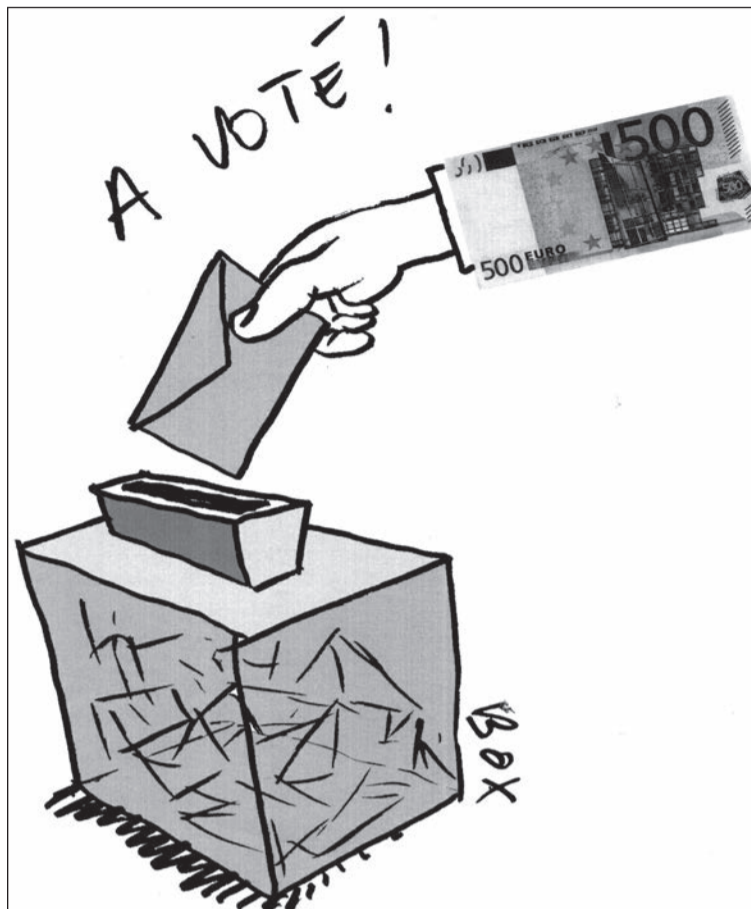
Le 8 janvier, le bureau du Sénat a rejeté la levée de l'immunité parlementaire du grand patron Dassault, demandée pour qu'il puisse être entendu par la justice. Cela n'a pas empêché finalement le parquet et la police de perquisitionner l'entourage des hommes de main du sénateur UMP, lundi 13 janvier. Cinq personnes suspectes d'être impliquées dans l'affaire d'achat de votes lors des élections municipales à Corbeil-Essonnes ont été arrêtées et mises en garde à vue.

Le bureau du Sénat a donc sauvé une nouvelle fois la mise à Dassault. Bien qu'il y ait une majorité « de gauche » de quatorze voix contre douze, il a voté contre la levée de l'immunité à une voix près et une abstention. Le concert des protestations des sénateurs socialistes qui s'en est suivi, criant à la trahison, a de quoi faire sourire. Ainsi Jean-Pierre Bel, vice-président socialiste du Sénat, Marie-Noëlle Liemann, sénatrice socialiste, sont montés au créneau pour affirmer leur indignation et réclamer que l'on passe désormais au vote à main levée et non plus à bulletin secret, pour qu'enfin « *chacun puisse se justifier devant le peuple* ». Le Premier ministre Ayrault, le sénateur vert Placé ainsi que d'autres ministres du gouvernement leur ont emboîté le pas. Mais ce n'est pas la première fois que cela se passe ainsi. En juillet dernier,

le bureau du Sénat avait déjà fait la même chose. Depuis, sénateurs et gouvernement socialistes n'ont pas bougé le petit doigt, alors qu'ils en avaient les moyens.

Le vote du bureau du Sénat souligne la collusion existant entre les grands bourgeois à la Dassault et leurs serviteurs politiques. Mais il rappelle aussi le rôle protecteur que les institutions parlementaires ont toujours eu vis-à-vis de leurs membres, surtout lorsqu'ils sont puissants. Les soutiens du patron milliardaire, aux méthodes mafieuses, ont naturellement débordé son camp politique de droite. Comme le disait en substance un sénateur, Dassault a des obligés partout et certains lui ont renvoyé l'ascenseur!

Dans cette assemblée de menteurs professionnels, inutile au demeurant car elle sert surtout à recaser politiciens et bourgeois en mal de



postes, bien malin qui pourra savoir qui aura voté quoi. Mais ce petit monde politique perd encore dans cette affaire un peu de crédit dans l'opinion populaire, ce qui a contraint bien des sénateurs à monter au créneau pour se défendre. Leurs déclarations réclamant davantage de transparence des élus quant à leurs votes sont à destination

de la population qui, déjà bien écœurée des mensonges quotidiens des différents gouvernements, est appelée à voter dans un peu plus de deux mois.

Il s'agit de donner le change tant bien que mal, dans une histoire qui aura montré sans surprise les multiples soutiens dont bénéficie un Dassault au sein de l'État. **R. C.**

## • Cadeau d'un milliard à Dassault

### Qui sont les assistés ?

**L'État vient d'offrir un milliard d'euros à Dassault. Celui-ci n'a même pas eu besoin de pleurer misère, ni même simplement de claquer des doigts, pour que l'État puise dans les finances publiques pour lui faire ce cadeau.**

Une partie d'ailleurs lui avait déjà été versée courant décembre, sans que personne n'en sache rien. Il s'agit d'un lot de consolation à l'avionneur, en somme, pour faire oublier ses déboires après l'échec de la vente de 36 avions Rafale au Brésil – sans parler de l'insistance de vilains juges qui voudraient mettre leur nez dans plusieurs affaires glauques de Corbeil-Essonnes dans lesquelles il serait impliqué.

Officiellement, a annoncé le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian vendredi 10 janvier, cet argent est destiné à

moderniser le Rafale afin de permettre sa vente à l'étranger. Le « meilleur avion du monde », comme le définit modestement Dassault, commence à se faire vieux. Il y a presque trente ans que le prototype en a été réalisé et dix ans que sa mise en service est effective. À une époque où la technologie évolue chaque mois, cela commence en effet à dater. Il est vrai aussi que pas un seul État étranger n'a acheté cet avion de combat, le Brésil ayant été le sixième à se rétracter au profit d'autres appareils moins chers. Seule l'Inde reste actuellement sur les rangs, avec pour Dassault la perspective d'une vente de 126 appareils, s'accompagnant d'un transfert de technologie pour produire une partie d'entre eux sur place.

Si le Rafale ne se vend pas à l'étranger, Dassault n'est pas perdant pour autant, parce que l'État français s'est engagé à lui en acheter onze par an pour

maintenir la chaîne de production. Mais si l'investissement d'un milliard d'euros pour le moderniser permettait de le vendre à l'étranger, s'est justifié Le Drian, l'État pourrait diminuer ses commandes et, finalement, ce serait des économies! Qui peut encore croire à ce conte de Noël?

D'un côté, l'État offre à Dassault un milliard d'euros sur un plateau. De l'autre, il pressure la

population laborieuse, n'ayant aucun scrupule à en plonger une partie toujours croissante dans la pauvreté pour grappiller quelques millions par-ci, par-là, au travers de la hausse de la TVA, du gel du barème de l'impôt, de la baisse de certaines allocations, etc. Et cela pour entretenir une poignée de parasites et d'assistés dont Dassault est le parfait exemple.

**Marianne LAMIRAL**

### Une société révoltante

Dans la période des fêtes, dans un magasin Auchan de Sarcelles, des antivols ont été fixés sur des barquettes de viande hachée de la marque Charal. La direction du magasin, pour empêcher des vols, avait eu recours à cette méthode déjà expérimentée dans un magasin Match l'an passé.

Les directions de ces hypermarchés, pour se justifier, mettent en avant l'augmentation des vols alimentaires, de plus en plus nombreux. Mais le fait que, dans un pays riche, la viande soit devenue de plus en plus inaccessible et que la seule réponse soit de la cadenasser en dit long sur l'état de cette société.

## Varin veut qu'on lui fasse confiance

À la veille de la conférence de presse de François Hollande, Philippe Varin, dirigeant de PSA et président d'un lobby patronal qui rassemble les 34 plus grandes entreprises industrielles du pays, a donné une interview au journal *Le Figaro*. Un modèle du genre, s'il s'agit de démontrer à quel point gouvernement et grands patrons marchent d'un même pas et parlent d'une même voix.

Concernant la politique économique du gouvernement telle qu'annoncée lors des vœux présidentiels, Varin ne cache pas son contentement. Il se félicite d'avoir reçu « *positivement et même avec un peu d'étonnement* » les propositions de Hollande. Au moins sait-il reconnaître ses amis.

Au chapitre des attentes des grands patrons, Varin en appelle à une « *amélioration des marges des entreprises* ». Pour ce faire, il réclame « *un allègement de la fiscalité et une baisse du coût du travail* ». Le crédit d'impôt compétitivité emploi (Cice), ce cadeau de 20 milliards d'euros déjà offert par le gouvernement, Varin le trouve insuffisant. Il affirme qu'il faut « *aller plus loin* ». Et, pour trouver l'argent nécessaire aux nouveaux présents qu'il espère, il en appelle à « *une baisse massive des dépenses publiques* ». Il en a déjà fixé le montant, 100 milliards d'euros, dont, dit-il, « *la moitié pourrait être consacrée à baisser le coût du travail* ». En clair, il réclame au gouvernement un cadeau de 50 milliards supplémentaires!

Quant à s'engager à la création d'emplois en échange de toutes ces offrandes, là, Varin ne promet plus rien. « *Faites confiance aux chefs d'entreprise*, dit-il. (...) *Si leurs marges sont restaurées, ils investiront et embaucheront.* » Ben voyons!

**Sophie GARGAN**

• Hollande le 14 janvier

## La voix de ses maîtres patronaux

**Hollande a consacré une grande partie de sa conférence de presse du 14 janvier au « pacte de responsabilité » déjà annoncé le 31 décembre.**

Après le CICE, crédit d'impôt compétitivité emploi, qui rapportera au patronat 12 milliards d'euros de baisses d'impôt en 2014 et 20 milliards en 2015, il s'agit de « poursuivre l'allègement du coût du travail », en supprimant progressivement, d'ici à 2017, les cotisations des entreprises et des travailleurs indépendants à la branche famille de la Sécurité sociale.

C'est satisfaire une vieille revendication du patronat et c'est un cadeau de l'ordre de 30 à 35 milliards d'euros chaque année selon Hollande, soit de 10 à 15 milliards de plus que le CICE si, comme il l'a laissé entendre, le nouveau cadeau pourrait remplacer l'ancien.

Autre cadeau, fiscal celui-là, mais pas chiffré : la « modernisation » de l'impôt sur les sociétés. Il s'agit de « donner de la visibilité aux entreprises », mais pas seulement de la visibilité puisque cette modernisation se traduira, notamment, par la suppression d'un certain nombre de taxes. Enfin, Hollande a confirmé sa promesse d'un « choc de simplification », sous la forme d'une simplification des procédures administratives, « coûteuses

et parfois inutiles », destinée à « faciliter la décision »... des chefs d'entreprise.

Pour payer ces milliards d'euros donnés au patronat, a expliqué le président, il faudra faire des économies sur les dépenses de l'État et des collectivités locales à hauteur de 50 milliards d'euros sur trois ans. C'est annoncer un surcroît brutal de restrictions et d'austérité pour les services publics, la Sécurité sociale et en particulier l'assurance-maladie et les hôpitaux, particulièrement visés.

Hollande affirme qu'il n'y aura aucune augmentation d'impôt pour « les ménages ». Mais comment le croire ? Tous les cadeaux faits au patronat depuis son

élection ont été financés par des impôts ou des taxes qui frappent la population laborieuse, à commencer par le CICE, financé par les augmentations de TVA qui s'appliquent depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

En contrepartie des milliards de baisses de cotisations sociales, le patronat devrait s'engager à créer des emplois, explique Hollande. Mais s'il chiffre le montant des baisses de cotisations offertes au patronat, il ne chiffre pas celui de ces créations d'emplois. Et pour cause. Les patrons encaisseront les cadeaux, mais ne s'engageront à rien. Une fois supprimées leurs cotisations aux caisses d'allocations familiales, qu'est-ce qui les



obligera à embaucher ? Et qu'est-ce qui les empêchera de continuer à fermer des usines et licencier des milliers de travailleurs ? Tout ce que prévoit Hollande, c'est la création d'un « observatoire

des contreparties », auquel le Parlement, dit-il, sera associé, qui, donc, ne contrôlera pas mais, nuance, « observera » les créations d'emplois.

Les réactions à la conférence de presse de Hollande ont souligné, pour le saluer ou le condamner, son « tournant ». « Hollande a fait sa révolution » a même expliqué, sans rire, le journal *Le Monde*. Mais il n'y a aucun tournant. Hollande mène depuis vingt mois une guerre de classe contre les travailleurs. Ses annonces sont donc dans la continuité.

Il doit devenir clair pour tous les travailleurs qu'ils ont un ennemi déclaré à l'Élysée, et qu'il n'y a qu'une réponse à leur apporter : le combattre, lui, sa politique et celle du patronat qu'il représente.

## Le patron des patrons reçu cinq sur cinq

Lundi 13 janvier, la veille de la conférence de presse de Hollande, le patron des patrons Pierre Gattaz, président du Medef, réunissait 1 500 chefs d'entreprises et ceux-ci ont émis leurs souhaits.

Hollande avait promis aux patrons dans ses vœux de bonne année un « pacte de responsabilité » aux termes duquel les cotisations patronales baisseraient en échange de plus d'embauches.

Lundi 13 janvier, le Medef rétorquait : « On ne peut pas se contenter

d'un slogan, il faut un vrai projet ». Et d'en appeler à une baisse de la fiscalité des entreprises, à une baisse de ce qu'il appelle le « coût du travail », à une réduction des « charges » de 30 milliards d'euros, de manière à ce que « les entreprises françaises (qui) ont le taux de marge le plus faible d'Europe » puissent voir ce taux de profit augmenter. Pour maintenir et augmenter leurs marges, le Medef proposait de ne plus cotiser pour financer la Caisse nationale

d'allocations familiales. Mais comme il faut bien trouver un budget de remplacement, il a exhorté le gouvernement à « des baisses de la dépense publique ». En bref, a insisté Gattaz, « notre point de vue, c'est que nous souhaitons qu'il soit clairement affiché une baisse des prélèvements obligatoires des entreprises. »

Le lendemain, mardi 14 janvier, dans sa conférence de presse, Hollande a apporté toute satisfaction aux patrons.

Sophie GARGAN

Jean-Jacques LAMY

• Évasion fiscale

## Encore de beaux jours pour les paradis fiscaux

**Le ministre de l'Économie, Pierre Moscovici, a annoncé son intention de retirer de la liste noire des paradis fiscaux Jersey et les Bermudes, moins de six mois après les y avoir fait inscrire. La raison en est, selon le ministère, la bonne volonté montrée par ces deux territoires pour « satisfaire pleinement aux demandes de renseignements » du gouvernement français dans les cas de fraude présumée de particuliers ou de sociétés, et pour avoir fait progresser « la coopération fiscale et la transparence sur une quarantaine de dossiers ».**

Si le fichage de territoires dépasse douze mois, les entreprises qui y sont présentes peuvent être lourdement sanctionnées. Il est vrai que cela peut se révéler tout à fait théorique ; dans tous les cas de sanction, on peut faire

confiance aux services juridiques des grandes sociétés pour négocier au mieux le paiement d'une partie de ce qu'elles auraient dû au fisc. On imagine d'ailleurs qu'ils ont pris les devants.

Les Bermudes sont une

niche historique pour les sociétés d'assurances et de réassurance, c'est-à-dire l'assurance des assureurs particulièrement intéressante dans ces temps de catastrophes naturelles. On y trouve aussi une filiale de Total, quasiment la seule qui puisse être localisée puisque ce trust, contrairement à d'autres sociétés françaises ou étrangères, ne donne quasiment pas d'informations sur ses filiales. Or les filiales sont le moyen privilégié pour faire circuler l'argent, y compris d'origine douteuse, mais surtout pour localiser les bénéfices sur un territoire

où ils ne sont pas ou moins taxés. Total n'a d'ailleurs pas versé un centime d'impôts sur ses bénéfices de 2011.

Jersey et les Bermudes font en fait partie des « trous noirs » de la liste des paradis fiscaux établie par le Réseau « Tax Justice Network », c'est-à-dire que leur degré d'opacité est de plus de 75 %. Bien sûr, il y en a beaucoup d'autres. Ils font d'ailleurs recette : selon Gabriel Zucman, économiste spécialiste de la question, il n'y a jamais eu autant d'argent dans les paradis fiscaux qu'en 2013, même s'il faut faire

la part de quelques déclarations tardives au nom de la « transparence ». Le nombre de filiales « offshore » a augmenté de 16 % entre 2009 et 2012 et l'évasion fiscale permise s'élèverait à 50 milliards d'euros pour l'Union européenne, dont 17 milliards pour la France.

Entre « l'optimisation fiscale », légale, sur le territoire français, la fuite illégale vers les paradis étrangers et la mansuétude du gouvernement, les professionnels de la fraude fiscale n'ont pas de souci à se faire.

Sylvie MARÉCHAL

### • La réforme de la justice en chantier

# Quand simplification rime avec suppression

Sous le titre quelque peu pompeux «*Édification de la justice du 21<sup>e</sup> siècle*», s'est tenue les 10 et 11 janvier à Paris une réunion censée ouvrir un débat sur les réformes de l'institution judiciaire que voudrait mettre en œuvre le gouvernement. Le «*grand débat*», fruit d'un «*long processus de réflexion*», commencé paraît-il depuis dix-huit mois, pourrait déboucher dès le mois de juin prochain sur une série de propositions et de mesures.

Derrière les buts annoncés de modernisation et de simplification, il s'agit plus prosaïquement des économies que Hollande et le gouvernement socialiste souhaitent faire dans le fonctionnement de la justice, afin de dégager des milliards... à distribuer aux capitalistes. C'est-à-dire continuer le travail entrepris par Sarkozy avec ses ministres de la Justice d'alors.

Sarkozy avait fait fermer

toute une série de tribunaux d'instance, de grande instance, de prud'hommes, de centres de police judiciaire, etc. Le tout a été regroupé des dizaines de kilomètres plus loin, avec au total des moyens réduits. Cette réforme de la carte judiciaire affichait ouvertement son but : réduire les dépenses de l'État et le nombre de fonctionnaires. Elle avait provoqué une levée de boucliers et la fronde de

toute l'institution judiciaire, juges et avocats, ainsi que des protestations véhémentes des élus du Parti socialiste.

Le fond des propositions avancées aujourd'hui est encore de supprimer toute une série des tribunaux existants, sous prétexte de les concentrer pour les rendre «*plus efficaces*» et «*plus proches des citoyens*».

Les statistiques officielles en exergue de ce rapport montrent qu'avec la crise le nombre des procédures judiciaires n'a fait qu'augmenter dans tous les domaines. Les tribunaux d'instance croulent sous les litiges se rapportant au logement, avec les impayés de loyers et les expulsions. Les Prud'hommes,

eux, sont submergés par les conflits avec les employeurs ; ceux de la Sécurité sociale par les contestations se rapportant aux accidents du travail et maladies professionnelles. La suppression de toute une partie de ces tribunaux au nom de la «*simplification*», comme cela est envisagé, ne peut qu'aboutir à rendre toutes les procédures qui touchent la vie des gens ordinaires toujours plus longues, difficiles et aléatoires.

Chose très révélatrice, il n'y a que les tribunaux de commerce, touchant directement la vie des entreprises, des actionnaires et des patrons, que pour l'instant le gouvernement n'entend pas toucher.

La ministre de la Justice, Taubira, avait voulu dernièrement réduire fortement l'aide juridictionnelle dont bénéficiaient les moins riches pour le recours à un avocat pour faire valoir leurs droits. La fronde des avocats l'avait fait reculer. Aujourd'hui l'offensive continue, mais à une tout autre échelle.

On ne peut mieux souligner combien l'appareil judiciaire, avec ses lois, ses tribunaux, sa police, n'est pas là pour rendre justice, avec un grand J, à tous les «*citoyens*» mais pour protéger certains, ceux qui sont les maîtres de cette société, leur propriété et leur droit à exploiter les autres.

Paul SOREL

## Les tribunaux de prud'hommes menacés

**Dans les propositions sur la justice, un volet spécifique concerne les tribunaux de prud'hommes. Ce projet est dans la continuité des modifications déjà apportées concernant ces institutions chargées de juger les litiges entre travailleurs et employeurs.**

Les conseils de prud'hommes ont la particularité d'être composés de juges non professionnels, élus pour moitié dans le collège des salariés et pour l'autre moitié dans le collège patronal. De plus, la présidence de ces tribunaux est exercée la moitié du temps par les conseillers salariés. Cela rend cette forme de justice moins défavorable aux travailleurs que les autres institutions judiciaires.

Les Prud'hommes ne permettent pas d'empêcher les licenciements, les abus patronaux ou les entorses au Code

du travail. Mais quand des travailleurs attaquent leur patron devant les Prud'hommes, ils ont une possibilité d'obtenir d'être rétablis dans leurs droits ou de se voir attribuer des dédommagements financiers. C'est pourquoi des dizaines de milliers d'entre eux, en particulier dans les petites entreprises, se tournent vers les Prud'hommes pour attaquer leur patron en cas de licenciement, d'heures supplémentaires non payées, etc.

En 2008, le gouvernement Sarkozy avait fait disparaître 61 de ces conseils dans tout

le pays, plaçant ainsi de nombreux travailleurs devant la nécessité de faire plusieurs dizaines de kilomètres pour trouver un tribunal des prud'hommes dans leur région. Puis en 2011 il avait imposé une taxe de 35 euros pour pouvoir intenter une action en justice. Cette somme avait suffi pour diminuer l'accès des plus pauvres aux Prud'hommes. Enfin, le gouvernement avait très fortement limité la possibilité d'attaquer son patron pour des faits vieux de plus de trois ans.

Le gouvernement Hollande a certes abrogé la taxe de 35 euros. Mais les conclusions du rapport actuel, si elles étaient reprises,

représenteraient une remise en cause des droits des salariés. Le nombre de conseillers prudhommaux serait réduit et il en serait fini de leur élection par les travailleurs. Outre l'économie envisagée, cela représenterait un recul.

Actuellement, 82 % des litiges portés devant les tribunaux de prud'hommes sont tranchés par eux. Les autres cas sont soumis à un juge professionnel. Les conseillers tranchent donc dans la plupart des cas, sauf quand le litige peut avoir un impact social ou politique trop important. Les jugements ne sont pas toujours en faveur des salariés, mais régulièrement les conseillers salariés et patronaux se mettent

d'accord pour condamner des abus trop visibles. Le gouvernement voudrait donc limiter les litiges jugés par les Prud'hommes aux seuls cas susceptibles de trouver une conciliation et faire en sorte que des juges professionnels aient la main pour trancher toutes les autres affaires.

Aujourd'hui, le cercle se resserre autour des Prud'hommes, montrant que le gouvernement, inspiré par les patrons, voudrait bien restreindre le champ de cette justice un peu favorable aux travailleurs. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, il poursuit la politique de son prédécesseur.

Marion AJAR

### • Les Roms en France

## Deux fois plus d'expulsions en 2013

**Les expulsions de Roms de leurs campements ont été deux fois plus nombreuses en 2013 qu'en 2012, révèle un rapport présenté le 14 janvier par la Ligue des droits de l'homme.**

En tout, 165 campements ont été détruits et près de 20 000 Roms évacués par la force. Si le nombre d'expulsés est supérieur à celui des Roms habitant en France (17 000), c'est parce que certains l'ont été plusieurs fois et n'ont eu d'autre choix que de se construire un abri à un autre endroit.

Hollande avait promis en mars 2012, c'est-à-dire avant son élection, qu'il ne serait plus

procédé à des expulsions sans solution alternative, c'est-à-dire une proposition de relogement. C'est resté lettre morte, vu à la fois le peu de logements disponibles et la mauvaise volonté des pouvoirs publics à satisfaire les besoins d'une population qu'ils considèrent comme marginale, à cause de sa pauvreté et d'un mode de vie différent. La majorité des Roms chassés de leurs camps sont donc condamnés à

errer d'un bidonville insalubre et dangereux situé le long d'une autoroute à un autre, parfois pire, longeant une voie ferrée, jusqu'à la prochaine expulsion.

Depuis son entrée au gouvernement, Manuel Valls n'a eu de cesse de stigmatiser les Roms, de dire qu'ils «*n'avaient pas vocation à rester en France*», saisissant l'occasion de se présenter en champion des expulsions d'immigrés, comme Sarkozy l'avait fait avant lui. Et le voilà maintenant qui pose au chevalier blanc à la tête d'une croisade antiraciste!

M.L.



Un camp de Roms à Montreuil.

## • Construction de logements

# Le bluff de Duflot

**La ministre du Logement Cécile Duflot s'est félicitée du nombre de logements sociaux financés en 2013, en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente d'après ses dires. Les mots sont savamment choisis pour masquer la réalité.**

En effet 117 000 logements sociaux ont été financés, sans qu'on soit sûr qu'ils seront vraiment construits un jour. Mais c'est en réalité seulement 1 000 de plus qu'il y a deux ans, et surtout loin des 150 000 promis par Hollande pendant sa campagne électorale.

Dans les faits, le nombre de logements effectivement construits est en général bien en deçà des projets sur le papier. En 2012 par exemple, seuls 75 000 logements sociaux ont été mis à disposition des familles populaires, un chiffre du même ordre que les années précédentes. À ce rythme, le million de familles en attente d'un logement social ne sera satisfait que dans plus d'une décennie.

Et si l'on regarde l'ensemble des logements neufs construits, 2013 a été l'année la plus mauvaise depuis dix ans : 330 000, au lieu des 500 000 promis par Hollande. Pour justifier le petit nombre des constructions, les promoteurs se plaignent du coût du travail, de l'envolée des

prix des matériaux, des normes trop nombreuses. Mais c'est en réalité leur taux de profit qu'ils jugent insuffisant et qui les fait se détourner de la construction de logements, en particulier de ceux à destination des classes populaires.

Leurs jérémiades ont été entendues par ce gouvernement aux petits soins pour les désidérata du patronat. La ministre du Logement ainsi que Hollande, à l'occasion de déclarations répétées, ont promis de satisfaire les revendications des bétonneurs. Tout ce qui pouvait entraver un tant soit peu leur avidité à réaliser des bénéfices sera supprimé : accélération de l'attribution des permis

de construire, allègements des normes de construction qui les obligent à rendre les logements plus accessibles aux personnes handicapées, réduction des obligations en termes de protection des sites archéologiques, de dépollution des terrains, de normes antisismiques, de lutte contre le bruit. Autant de règlements qui protégeaient un peu les riverains, les futurs propriétaires ou locataires, des

nuisances, malfaçons et autres entourloupes des promoteurs.

De plus, le gouvernement fait grand bruit autour d'un programme de construction de 30 000 logements sociaux qui devrait être lancé au printemps. Au-delà de l'aspect dérisoire des chiffres compte tenu des besoins, seuls un tiers des logements prévus seraient des logements destinés aux milieux modestes. Et puis surtout, pour attirer les investisseurs privés, l'État va créer des fonds de financement garantissant des rendements lucratifs avant même le premier parpaing posé.

Non seulement l'État se désengage par mille biais de la construction de logements, mais le faible budget qu'il y consacre encore passe de plus en plus directement dans les caisses des promoteurs. De nombreuses familles populaires se trouvent ainsi contraintes d'accepter de payer des loyers indécentes pour des logements qui le sont tout autant.

Gilles BOTI



## • Rapport de la Cour des comptes

# Aux ordres du gouvernement et du patronat

**Au cours de son audience de rentrée jeudi 9 janvier, par la voix de son premier président Didier Migaud, la Cour des comptes a salué ce qu'il a appelé « les efforts budgétaires du gouvernement ». Mais il a également souligné que des marges importantes d'économies existaient encore, notamment concernant les dépenses de santé.**

Il s'est ainsi félicité de l'engagement de François Hollande de réaliser 50 milliards d'économies d'ici à 2017. « *Le premier réflexe pourrait être de considérer que c'est irréaliste et inaccessible* », a-t-il dit, mais en ajoutant que la Cour ne le pensait pas, que des marges existaient et qu'elles étaient importantes. Il a précisé sa pensée en indiquant que l'effort devait « *porter en absolue priorité sur les régimes de Sécurité sociale* », dont le déficit a été de plus de 16 milliards d'euros en 2013 et de 13 milliards en 2014, même avec l'augmentation des cotisations retraite. Une manière d'appuyer les récentes déclarations du président Hollande qui, lors de ses vœux télévisés du 31 décembre, avait déclaré que la Sécurité sociale devait « *en terminer avec les excès et les abus* ».

Ce n'est certes pas la première fois que la Cour des comptes, dont la mission officielle serait de rendre compte aux citoyens de l'emploi de l'argent public, prend très ouvertement position pour l'austérité budgétaire en pointant ce qu'elle appelle les abus dans les services publics. Ainsi en mai 2013, la Cour des comptes indiquait qu'il y avait trop d'enseignants. En octobre 2013, elle dénonçait les dépenses de fonctionnement des collectivités locales en disant qu'il y avait trop de congés et trop d'employés. Elle s'est aussi fait remarquer au cours de l'an dernier par la publication de plusieurs rapports, l'un dénonçant les privilèges des salariés d'EDF, un autre proposant de diminuer les allocations chômage, sous prétexte qu'il y avait de moins en moins de cotisants.

Pourtant, la même Cour des comptes a su souligner dans le passé, que les exonérations de charges patronales de Sécurité sociale étaient d'un montant bien supérieur au déficit enregistré annuellement. Elle notait même en 2006 que ces exonérations étaient « *venues conforter les marges des entreprises* ». L'année suivante, elle indiquait que le manque à gagner pour la Sécurité sociale dû aux multiples exonérations, abattements, déductions et réductions appliquées aux cotisations sociales et aux impôts s'élevait à 26 milliards d'euros.

La Cour des comptes oublie tout cela au moment où elle se fait le chantre de l'austérité. Elle pointe particulièrement ce qu'elle appelle des abus dans les services utiles à la population, en oubliant les exonérations en tout genre dont bénéficie le patronat. C'est participer pleinement à la propagande tendant à faire accepter des sacrifices aux couches populaires pour mieux en exonérer les possédants.

David MARCIL

## • Régulation bancaire

# Quand les banquiers font la loi

Le Comité de Bâle, chargé de la supervision des banques internationales et d'édicter un certain nombre de règles censées éviter une nouvelle crise du système bancaire comme celle de 2008-2009, vient d'assouplir une de ses règles : celle qui devrait contraindre les banquiers à détenir en permanence en fonds propres, à partir de 2018, au moins 3 % de l'ensemble de leurs actifs. Ce qui revient à plafonner leur activité et donc à limiter les risques qu'ils peuvent prendre.

Les dirigeants des banques centrales et des régulateurs internationaux réunis à Bâle le 12 janvier ont donc assoupli cette réglementation, en modifiant la façon de comptabiliser la valeur de ce que les banquiers détiennent dans leurs coffres.

Les banquiers européens s'était insurgés contre cette règle. D'abord parce qu'elle

ne s'appliquait pas avec la même rigueur aux banques américaines, et surtout parce qu'elle était, selon eux, trop sévère et risquait de « *peser sur leur rentabilité* ». Ils ont donc été entendus.

Et ce n'est qu'un début. Le même comité projette d'assouplir une autre règle, qui oblige les banquiers à détenir suffisamment de liquidités pour faire face à leurs engagements en cas de problème.

Depuis 2008-2009, les projets de régulation censés rendre les banquiers plus prudents, et moins dangereux, ont déjà mis beaucoup d'eau dans leur vin. Si cela continue au même rythme, il n'en restera pas grand-chose en 2018. À moins que, d'ici là, une nouvelle crise bancaire n'éclate : toutes les conditions sont réunies pour cela.

Jean-Jacques LAMY

• **Centrafrique**

Sur l'ordre de Hollande

**Le président limogé et remplacé**

**Le président de Centrafrique, Michel Djotodia, vient d'être limogé et s'est réfugié au Bénin. Cette éviction s'est faite dans la plus pure tradition des présidents centrafricains écartés par la France, la seule originalité résidant dans le fait que le scénario élaboré par Paris a été mis en œuvre par son fidèle allié, le président tchadien Idriss Déby.**

C'est à Ndjamena, la capitale tchadienne, que cette démission a été arrachée à Djotodia, lors du sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) des 9 et 10 janvier. Un avion a alors été envoyé en Centrafrique pour en ramener les 135 membres du Conseil national de transition (CNT), l'assemblée qui tient lieu

de Parlement. Idriss Déby leur a simplement déclaré: «*Il vous apaspartient de prendre la mesure de la gravité de la situation en choisissant librement vos dirigeants.*» Moyennant quoi, ils n'ont eu qu'à prendre acte de la démission de leur président avant de remonter dans l'avion pour Bangui, la capitale centrafricaine. Cette opération avait été mise

au point par le ministre de la Défense français, Jean-Yves Le Drian, lors de sa tournée des capitales africaines une semaine auparavant. Il avait alors rencontré les membres les plus influents de la CEEAC, les présidents du Tchad, du Gabon et du Congo.

Depuis maintenant dix mois, Djotodia était de plus en plus difficilement toléré par les dirigeants français. Ce chef de la Séléka, une alliance de groupes rebelles venus du Nord et de pillards des pays voisins, s'était proclamé président lors de leur entrée dans Bangui. Paris en

avait pris son parti, comptant alors sur lui pour contrôler ses troupes et permettre une évolution vers l'élection d'un nouveau président allié de la France. Il s'avéra rapidement que Djotodia ne contrôlait rien. Les groupes armés de la Séléka, formellement dissoute, mirent en coupe réglée Bangui et le reste du pays, massacrant la population et pillant ce qui leur tombait sous la main. Des milices, les anti-balakas, se constituèrent en réaction et s'en prirent à tous les habitants soupçonnés de soutenir la Séléka, notamment les populations musulmanes.

Dans ce chaos sanglant, l'instauration d'un régime stable et allié de la France semblait s'éloigner à l'horizon. C'est pour remettre ce processus sur les rails que l'armée française est intervenue directement le 5 décembre 2013, mais cette intervention n'a pas mis fin aux tueries, les combats entre anti-balakas et ex-Séléka ravageant Bangui et faisant fuir la population terrorisée vers d'immenses camps de réfugiés.

La démission forcée de Djotodia est censée aujourd'hui mettre fin à ces affrontements, mais rien ne dit que ce sera le cas.

Le Conseil national de transition (CNT) doit maintenant choisir un nouveau président devant acheminer le pays vers des élections fixées par Paris pour fin 2014, au cours desquelles le peuple centrafricain est censé choisir librement son destin. Mais la présence des troupes françaises et la manière dont a été limogé Djotodia montrent bien que, derrière cette prétendue transition, c'est d'abord la main du gouvernement français qui agit. La protection des populations n'est qu'un prétexte, le but est d'imposer un régime qui, comme les précédents, garantit les intérêts de l'impérialisme français, quitte à continuer de ruiner la population centrafricaine.

Daniel MESCLA

• **Israël**

**Sharon: une vie écrite en lettres de sang**

**Après la mort d'Ariel Sharon le 11 janvier, les mêmes mensonges qui furent énoncés il y a huit ans, au moment où la brute guerrière qu'il était tomba dans un profond coma, refont surface aujourd'hui, mot pour mot ou presque. «L'homme de courage et de paix», célébré alors par Bush, Chirac ou le britannique Blair, est resté «l'homme qui a su se tourner vers le dialogue avec les Palestiniens» (Hollande) ou qui a «pris des décisions courageuses et controversées en vue de la paix» (Cameron). Tous ces éloges hypocrites et bien d'autres encore ne sont nullement partagés par les Palestiniens, qui eurent à subir et qui subissent encore la violence des gouvernants israéliens, dont Sharon fut un des représentants.**

**Une succession de crimes**

En 1953 déjà, Sharon dirigeait une unité, la 101, spécialisée dans des opérations meurtrières, comme celle qui fut perpétrée dans le village de Qibiya et qui causa la mort de 69 Palestiniens. Dans les années 1970, Sharon s'en prit violemment aux combattants palestiniens de la bande de Gaza. Plus de cent d'entre eux furent liquidés. À la même époque, il expulsa des milliers de Bédouins de la région de Rafah, à la frontière avec l'Égypte, détruisant leurs habitations et bouchant leurs puits.

Quand ses fonctions gouvernementales amenèrent Sharon à se consacrer à la colonisation des territoires palestiniens, son zèle fut tel qu'il devint pour beaucoup «l'empereur des colonies».

Puis vint l'invasion du Liban en 1982, voulue et menée par un

cet homme ne vaut rien.» En Israël même, des centaines de milliers de personnes manifestèrent contre la politique de Sharon.

À la fin de l'année 2000, Sharon organisa une provocation sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem. La révolte palestinienne qui s'ensuivit marqua le début de la seconde Intifada. Se présentant comme un recours face au terrorisme qu'il avait lui-même déclenché, il fut élu aux élections législatives de 2001. Commença alors une guerre terrible dans les territoires palestiniens, avec le siège de Jénine et celui de la Muqata de Ramallah où le leader palestinien Arafat fut enfermé des mois durant. De nombreuses villes palestiniennes furent bombardées. Des murs et des clôtures de toutes sortes continuèrent à être érigés, comme l'ignoble «mur de séparation» qui isole aujourd'hui toute la Cisjordanie.

**Le retrait de la bande de Gaza: tout sauf un geste de paix**

Le retrait de la bande de Gaza que décida Sharon n'a en rien contredit sa politique. Cela faisait d'ailleurs bien longtemps que l'éventualité d'un tel retrait était évoquée, car la situation à Gaza était intenable pour l'armée israélienne et il devenait

• **Égypte**

Référendum constitutionnel

**Les militaires renforcent leur emprise**

**Les 14 et 15 janvier devait se tenir en Égypte le référendum sur la nouvelle Constitution. Déjà approuvée par les cinquante «sages» qui servent de caution plus ou moins démocratique et en tout cas civile à Al-Sissi et aux généraux qui gouvernent le pays depuis le coup de force du 3 juillet, elle était désormais proposée à l'appréciation de la population, avec un fort relent, si le «oui» devait l'emporter, de plébiscite au général ministre de la Défense.**

La propagande officielle comme les journaux ralliés depuis l'été dernier au pouvoir de l'armée, présenté comme un rempart contre les Frères musulmans, appelaient à voter «oui» afin prétendument de respecter la volonté populaire exprimée dans les manifestations massives anti-Morsi du 30 juin dernier. Cette nouvelle Constitution serait ainsi «le meilleur texte» de l'histoire égyptienne, elle tournerait la page de «l'obscurantisme» de la précédente mouture, publiée

sous la présidence de Morsi. Elle serait même dans la continuité des demandes populaires ayant conduit à la chute de Moubarak en janvier et février 2011. En fait, même si les partisans de cette nouvelle Constitution arguent de paragraphes comme l'interdiction des partis fondés sur des bases religieuses, l'égalité hommes-femmes, ou la criminalisation de la torture, son approbation est d'abord un moyen de légaliser le pouvoir militaire issu du coup du 3 juillet. Elle est aussi visiblement un

moyen, pour Al-Sissi lui-même, d'asseoir sa position personnelle. Il a d'ailleurs annoncé dans un discours tenu devant un parterre d'officiers qu'il se porterait candidat à l'élection présidentielle qui devrait suivre la promulgation de la Constitution, «si le peuple le réclamait et si l'armée [le] soutenait».

En attendant, la Constitution maintient dans son article 2 la «charia comme principale source de la législation», comme sous l'ex-président Morsi. Quant à ceux qui s'opposent au texte, les arrestations de ces dernières semaines et les jugements expéditifs ne visent plus seulement les Frères musulmans mais aussi les manifestants de gauche. Fin décembre, on a assisté à l'arrestation de militants connus pour leur participation aux

mouvements de janvier-février 2011, qui ont participé à une manifestation réclamant le droit de critiquer le gouvernement Al-Sissi sans pour autant être partisan des Frères musulmans.

La récente loi interdisant toute manifestation non autorisée par le pouvoir ouvre en effet la porte à la répression. Ces militants, emprisonnés et punis lourdement, ont été rejoints par d'autres, à Alexandrie, condamnés à deux ans de prison ferme et à 50 000 livres égyptiennes d'amende pour des faits similaires. Les tribunaux militaires continuent de juger des civils, et la nouvelle Constitution l'entérine. De même qu'elle prévoit que, pour des années encore, le ministre de la Défense devra être membre du Conseil suprême des forces armées.

La menace constituée par l'armée au pouvoir pèse ainsi toujours aussi explicitement sur les protestations populaires, notamment sur les grèves ouvrières, qui continuent de surgir régulièrement tant la situation des travailleurs reste inchangée, sur le plan de leurs droits syndicaux comme des salaires et de l'embauche. Derrière le vote de la nouvelle Constitution, c'est le pouvoir instauré par le coup du 3 juillet qui montre son vrai visage.

Il s'agit de rétablir, à peine transformée, la même dictature qui, pendant des années, a servi sous Moubarak à tenir en respect les classes populaires. Heureusement, celles-ci ont aussi appris de leurs luttes et n'ont pas dit leur dernier mot.

Viviane LAFONT

• **Mali**

**Le nouveau pouvoir et sa prétendue lutte contre la corruption**

**Dans le dernier numéro de leur journal Le pouvoir aux travailleurs, nos camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes (UATCI-UCI) dénoncent les prétentions du président Ibrahim Boubacar Keïta de lutter contre la corruption, qui a gangrené l'État malien sous tous les présidents, sous l'œil complice de la France.**

À chaque fois qu'un nouveau chef d'État s'installe au pouvoir au Mali, il clame haut et fort que la lutte contre la corruption sera au centre de sa préoccupation. Ibrahim Boubacar Keïta a dit que ce sera sa «priorité pour 2014». Une centaine de dossiers seraient déjà devant le juge et de nombreuses personnalités proches de l'ancien président Amadou Toumani Touré, ainsi que celles proches de Dionkounda Traoré, seraient convoqués pour répondre à des accusations de malversations.

Selon Amadou Ousmane

Touré, qui fait figure de monsieur anticorruption du régime, une somme de près de 50 milliards de francs CFA (soit 76 millions d'euros-NdR) aurait été détournée des caisses de l'État rien qu'au cours de l'année 2012. Et cela ne constituerait qu'une partie des détournements, car ils ne concernent que vingt dossiers. Il parle d'une «véritable mafia financière».

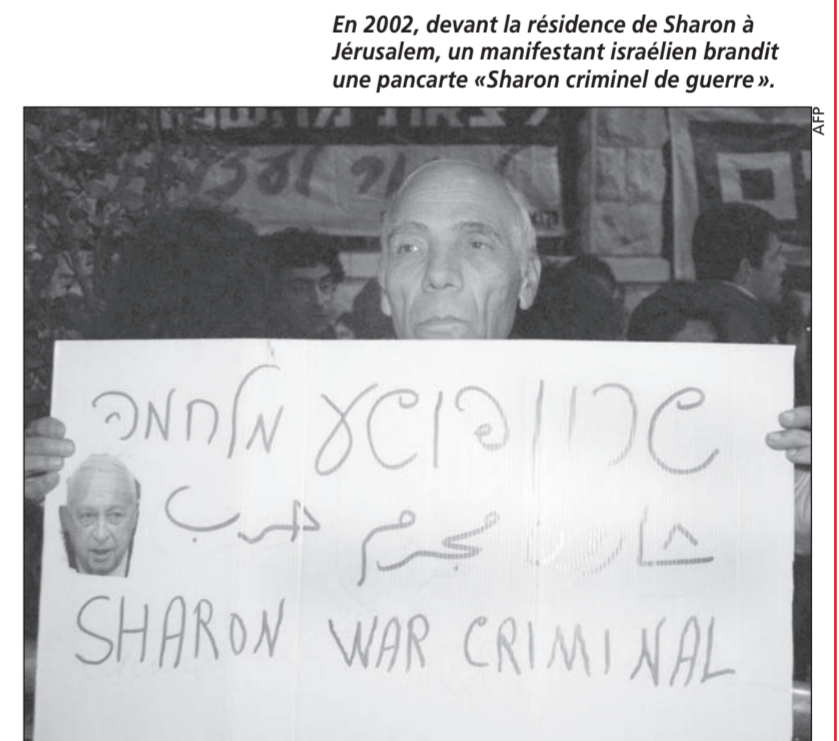
Aucun travailleur n'ignore l'état de la corruption au Mali. Tout le monde sait que, pour obtenir le moindre papier administratif, il faut mettre la main à la poche. Tout le monde sait que, pour voyager d'une ville à une autre, il faut graisser la patte des gendarmes, militaires et douaniers. Tout le monde sait que l'argent destiné à réaliser des infrastructures utiles à la population est détourné par ceux qui sont censés les réaliser et que, pour financer des écoles, des maternités, des retenues d'eau pour les champs ou des forages d'eau potable, les travailleurs immigrés eux-mêmes sont obligés



de cotiser pour les prendre en charge dans leur village. Pendant que la majorité de la population se démène quotidiennement pour trouver de quoi manger et payer son loyer, une minorité de riches Maliens se vautre dans la richesse dans des villas bien climatisées autour de Bamako. Ce n'est pas en travaillant que cette minorité amasse des richesses, mais surtout en détournant l'argent des caisses de l'État.

Derrière la prétendue lutte

contre la corruption du nouveau président, il y a surtout son envie de se débarrasser de quelques hauts fonctionnaires et de quelques politiciens de l'ancien régime pour installer son propre clan de voleurs. Quelques têtes vont changer mais tout le reste continuera comme avant, tant que les travailleurs et les classes pauvres maliennes ne prendront pas eux-mêmes leur destinée en main en s'organisant pour défendre leurs propres intérêts.



de Cisjordanie a augmenté de 15 800 au même moment.

**Un homme de paix... par la grâce des travaillistes**

L'évacuation de la bande de Gaza, n'aurait certainement pas suffi à donner à Sharon l'image d'un homme de paix si la gauche ne l'avait pas soutenu sans la moindre critique. Ce fut d'ailleurs grâce aux voix des députés travaillistes emmenés par l'actuel président d'Israël, Shimon Pérès, que Sharon put dégager une majorité au Parlement, alors que plus de la moitié des députés de son propre parti ne l'avaient pas suivi, votant

même contre le retrait de Gaza. Ce suivisme s'est encore poursuivi lorsque Sharon, pour ne plus avoir à s'embarrasser d'une opposition au sein du Likoud, claqua la porte de ce parti pour créer Kadima, un parti dit du centre. Il fut aussitôt soutenu dans sa démarche par Pérès.

Et voilà comment, grâce au soutien de quelques-uns, un général de droite, voire d'extrême droite, au passé sanglant, a pu être présenté comme le partisan d'un avenir de paix pour les peuples du Proche-Orient, aussi bien israélien que palestinien. Une véritable mystification!

Georges LATTIER



## • Grande-Bretagne

# L'austérité booste les profits et frappe le monde du travail

Voilà quelque temps qu'en France des « experts » présentent la Grande-Bretagne comme un « modèle » dont il faudrait s'inspirer, au motif que la politique d'austérité du gouvernement Cameron aurait « sorti le pays de la crise ». C'est ce que Cameron claironne lui-même, d'autant que, les échéances électorales de 2014 (européennes) et 2015 (législatives) approchant, il faut bien que la coalition au pouvoir présente quelque chose qui puisse passer pour un bilan positif. Sauf que les chiffres officiels ne sont là que pour masquer une réalité bien moins avenante.

Ainsi, en fait de retour à l'équilibre budgétaire, l'injection de 450 milliards d'euros de liquidités dans le système bancaire, entre 2009 et le début 2013, n'est pas prise en compte. Pas plus d'ailleurs que le coût du sauvetage bancaire en 2007-2008. Deux grandes banques restent toujours sous perfusion étatique, y compris la deuxième banque britannique, Royal Bank of Scotland, dont les actifs pourris sont phénoménaux.

Dans ces conditions, les chiffres concernant les déficits publics ne veulent absolument rien dire, au point que le gouvernement est lui-même obligé d'admettre que la dette publique va continuer à augmenter en proportion du PIB au moins pendant les deux années à venir.

### Reprise de la spéculation, pas de l'économie

Osborne, le ministre des Finances, n'a pas manqué d'annoncer, une fois de plus, sa « reprise » fantôme. Sauf que, dans ce domaine, les chiffres officiels ont une fâcheuse tendance à être révisés à la baisse. D'ailleurs, suivant certaines estimations, le PIB serait aujourd'hui de 7 à 15 % inférieur à ce qu'il était en 2007.

Certes, des postes inclus dans le PIB sont présentés comme étant en croissance : la grande distribution et l'immobilier. Cette croissance est très relative, puisqu'elle est due surtout à l'inflation, qui reste soutenue, et à la hausse de la TVA. S'il y a une augmentation de la consommation des ménages, elle s'exprime seulement en valeur, mais pas en volume. Une des plus grandes chaînes de supermarchés constate par exemple que la consommation de produits frais serait en baisse sur l'année.

Côté immobilier, les prix sont revenus à leur niveau d'avant la crise, voire même les dépassent dans certaines régions. Cette bulle est la conséquence directe d'aides d'État au crédit immobilier, y compris pour les foyers aisés puisque incluant les résidences secondaires.

Parmi les secteurs qui baissent dans le PIB, le plus important est le secteur industriel. La production dans l'industrie serait aujourd'hui 15 % en dessous de son niveau de 2007 et les investissements n'en finissent pas de se réduire, avec 6 % en moins au cours de l'année écoulée.

Ce n'est pourtant pas l'argent qui manque. Selon la Banque d'Angleterre, les entreprises disposent de six fois plus de liquidités qu'au début de la crise, pour un montant total de 600 milliards d'euros. Mais, évidemment, ces centaines de milliards servent à bien autre chose : à la spéculation sur les marchés financiers, d'abord, qui a retrouvé sa frénésie passée, et à remplir les poches des actionnaires, qui ont touché cette année des dividendes 40 % supérieurs à ce qu'ils avaient touché en 2007, pourtant une année record.

### Le coût pour la population laborieuse

Dans son collectif budgétaire, Osborne a confirmé la baisse de l'impôt sur les bénéfices à 20 % en 2015 (contre 28 % en 2010). Il a par ailleurs annoncé la suppression des cotisations patronales pour les moins de 21 ans et doublé le fonds d'aide à l'exportation, à 60 milliards d'euros. Mais, comme il faut bien payer ces cadeaux au patronat, les dépenses de l'État seront de nouveau réduites de 4,5 milliards pour chacune des trois années à venir.

Ces baisses des dépenses ont pour corollaire le gel des salaires et la suppression de centaines de milliers d'emplois publics, la fermeture de services hospitaliers ou encore la suppression croissante des services gratuits d'aide à la personne, tant pour les personnes âgées que pour les handicapés.

Autre mesure annoncée par Osborne : le report progressif de l'âge de la retraite d'État à 70 ans, en 2050. D'ici là, en 2016, cette retraite deviendra uniforme, à 700 euros par mois pour 35 années de cotisation à temps plein. Certains retraités y gagneront un peu mais, par un effet pervers, beaucoup seront en fait perdants, car ils n'auront plus droit à certaines allocations sociales. Qui plus est, vu l'explosion des temps partiels et de l'emploi intermittent depuis le début des années 1990, beaucoup de retraités pourraient bien ne pas

avoir les 35 ans de cotisation voulus.

Du côté de l'emploi, les chiffres atteindraient un record historique, aux dires du gouvernement. Qu'importe si ces chiffres ne veulent rien dire, puisqu'il suffit d'avoir fait une heure rémunérée dans la semaine pour être considéré comme « employé » ! Qu'importe aussi si, selon des estimations récentes, cinq millions de travailleurs, en majorité « permanents », ont des contrats « zéro-heure » sans garantie de revenu minimum. Qu'importe enfin si, désormais, 20 % des foyers pauvres ne comportent pas de chômeurs.

L'endettement des ménages est reparti à la hausse, dépassant de loin son niveau de 2007. Sur le marché de la misère, les officines de prêt usurier pour les pauvres se sont multipliées. La plus importante, Wonga, dont les publicités passent en

boucle à la télévision, prête un maximum de 480 euros sur une durée de 47 jours au plus, à un taux d'intérêt de 1 % par jour.

En fait, non seulement le revenu des foyers populaires a baissé en valeur réelle (-15 % en moyenne), mais il a même souvent baissé en valeur nominale. Le fait de changer d'emploi signifie presque toujours une baisse de salaire. Dans bien des secteurs, c'est même vrai de travailleurs qui ont conservé leur emploi, mais se sont vu imposer un contrat de travail plus défavorable.

Voilà ce que la bourgeoisie considère comme le « succès » de la politique d'austérité de Cameron : le fait que, à défaut de sortir l'économie de la crise, elle a réussi à augmenter la part du revenu national qu'elle s'approprie en faisant payer la crise aux classes laborieuses.

François ROULEAU



Sur les pancartes « détruisez les contrats zéro-heure ».

## • Twitter

# Une nouvelle bulle spéculative

Tous les chefs d'État, d'Obama à Sarkozy, y étaient allés de leur petite phrase, après la crise de 2008, sur la nécessité de moraliser la finance et de réguler les marchés : on ne les y reprendrait plus. Las, la flambée spéculative que connaissent aujourd'hui les réseaux sociaux, comme Facebook mais surtout Twitter, montre ce que valent ces belles paroles : du vent.

Ainsi la capitalisation boursière de Twitter, cette entreprise qui permet à ses utilisateurs de créer de petits blogs et d'échanger des

messages gratuitement, a atteint jeudi 26 décembre le niveau record de 36 milliards de dollars, soit soixante fois son chiffre d'affaires anticipé par les analystes en 2013. C'est purement spéculatif, puisqu'à ce jour l'entreprise n'a dégagé aucun bénéfice. Pire, ses pertes se creusent trimestre après trimestre : 69 millions de dollars entre janvier et juin, contre 79 millions sur l'ensemble de 2012.

Comment expliquer un tel engouement sur cette entreprise ? Twitter, qui vient d'acquiescer Mopub, une start-up spécialisée dans la publicité

sur mobile, serait bien placée sur ce futur marché. Il n'en faut pas plus pour attirer les capitaux en mal de profits rapides, même si cela ne crée aucune richesse réelle et si la vague spéculative qui touche les valeurs Internet risque de provoquer une énième crise boursière.

Dès vendredi 27 décembre, en revendant leurs actions Twitter pour engranger leurs bénéfices, les spéculateurs ont fait chuter le prix de l'action de 13 %. À quand la prochaine crise boursière ?

Aline URBAIN

### • Espagne À Burgos, le boulevard de la colère

Le mouvement de colère qui depuis le 9 janvier a secoué le quartier populaire de Burgos, le Gamonal, vient d'imposer un recul au maire de la ville, un notable du Parti populaire, le parti de droite au pouvoir.

En effet ce mouvement de protestation a paralysé les travaux destinés à transformer en boulevard la rue principale de ce quartier où le stationnement deviendrait interdit, sauf dans des parkings privés dont les tarifs sont prohibitifs pour les habitants..

Manifestations, blocage des chantiers dès l'aube, affrontements avec la police étaient devenus le quotidien des jeunes et moins jeunes du quartier, ouvriers, employés ou chômeurs et aussi petits commerçants étroitement liés à leurs clients modestes.

Mais au-delà de ces faits, les raisons profondes de la colère qui a éclaté sont que le maire a choisi comme entrepreneur une société « amie » en acceptant les prix exorbitants qu'elle imposait. Une ardoise d'autant moins acceptable qu'elle concernait l'un des quartiers les plus déshérités de cette ville.

Les autorités ont répondu en réprimant violemment les manifestations affirmant qu'elles étaient organisées par des groupes politiques étrangers au quartier et à la ville. Pourtant, tous les jeunes ou moins jeunes arrêtés lors des manifestations étaient des résidents du Gamonal ou de la ville, soutenus par leur famille et leurs amis qui ne voulaient pas que leur quartier soit plus gravement marginalisé.

Mardi 14 janvier, le maire a donc dû faire un pas en arrière. Provisoire, peut-être. Mais les manifestations de Burgos sont significatives de la tension politique et sociale qui continue de régner dans différentes régions d'Espagne et sur différents terrains. En tout cas ces manifestations sont largement suivies par la population.

Henriette MAUTHEY

### • Japon Fukushima

## Les vautours se nourrissent de la catastrophe

**Près de trois ans après la catastrophe de Fukushima, les travaux de décontamination de la zone accusent un sérieux retard : le travail est risqué voire mortel, les volontaires font défaut. Le scandale qui vient d'éclater ne va certainement pas arranger les choses.**

En effet, la police japonaise vient d'arrêter des mafieux, accusés d'avoir recruté des SDF et des déficients mentaux pour nettoyer la zone radioactive. Ces « liquidateurs » payés en dessous du salaire minimum japonais étaient des proies faciles pour ces recruteurs qui arrivaient en disant : « Vous avez faim ? » et en promettant des mirages. Sur place, une tout autre réalité les attendait : sous-payés, exposés aux radiations, sans dosimètre, ils devaient travailler six jours sur sept sans repos pour balayer ou déblayer les zones radioactives. Pire, ils étaient priés d'acquiescer des loyers pour des dortoirs délabrés et de la nourriture. Les recruteurs touchaient cent dollars par ouvrier recruté. Quant aux malheureux SDF, ils ont



l'avantage de ne pouvoir ni se plaindre, ni attaquer en justice ceux qui les ont condamnés à travailler sur ces zones radioactives. Ils peuvent mourir en silence.

Ces zones ne sont pas seulement l'Eldorado des mafieux. Le gouvernement japonais a prévu en effet de consacrer à leur décontamination

35 milliards de dollars ! De nombreuses entreprises privées se sont ruées sur cette manne. L'agence Reuter, qui a mené l'enquête et révélé le scandale, a dénombré pas moins de 733 entreprises sur les dix villes les plus contaminées et sur l'autoroute qui mène à l'ancienne centrale nucléaire. Parmi elles, 56 ne sont pas agréées par le

ministère et certaines n'ont même pas de raison sociale !

Si la catastrophe de Fukushima a eu cette ampleur, c'est parce qu'une multinationale, Tepco, avait fait des économies sur la sécurité des bâtiments de la centrale. Aujourd'hui le scandale continue : d'autres vautours prennent la relève.

Aline URBAIN

### • L'inculpation d'un ancien SS d'Oradour

## L'étrange procès d'il y a soixante ans

**Un ancien soldat allemand, membre des SS et présent à Oradour-sur-Glane lors du massacre de juin 1944 ayant causé 642 victimes, a été débusqué et inculpé en Allemagne. Cet homme, âgé de 88 ans, reconnaît bien sa présence sur place, mais nie avoir participé au massacre. Son procès aujourd'hui sera probablement symbolique mais il répond sans doute au désir du gouvernement français d'obtenir un jugement des responsables survivants du massacre.**

Cependant, obtenir aujourd'hui un procès en Allemagne fera difficilement oublier les limites du procès qui s'est déjà déroulé devant un tribunal militaire, à Bordeaux, en janvier 1953.

Sur les 65 personnes accusées d'avoir pris part au massacre, 21 d'entre elles étaient présentes aux audiences. Le procès se déroula dans un contexte politique qui l'emporta sur tout autre considération. On était alors au début de la guerre froide entre le camp « américano-occidental » et le « camp communiste ». Ainsi certains officiers SS étaient alors protégés par les alliés anglo-américains.

D'autre part le contexte

français était lui aussi particulier. Le régime gaulliste d'après-guerre et ceux qui l'ont suivi étaient soucieux de « réconciliation nationale ». Il fallait tourner la page, oublier le passé. À ce compte-là, le procès tombait plutôt mal.

En outre le Limousin, où se situe Oradour, avait connu un maquis relativement important et le Parti communiste y était bien implanté. D'ailleurs, au moment du massacre, il y avait une cellule communiste à Oradour.

Si, du côté des massacrés, il n'y avait eu que des Allemands, les choses auraient sans doute pu être rondement menées, mais il y avait, parmi les inculpés, une majorité

d'Alsaciens, quatorze exactement. Ces Alsaciens étaient de nationalité allemande au moment de la guerre, mais ils étaient redevenus français après. C'étaient donc des Français qui avaient tué d'autres Français. Sur ces quatorze, l'un s'était engagé volontairement dans les SS, les autres avaient été incorporés de force. C'était des « malgré nous », selon la terminologie de l'époque, et des exécutants... comme d'ailleurs à peu près tous les soldats ayant perpétré les innombrables massacres de la Seconde Guerre mondiale. Le régiment Der Führer de la division Das Reich, dont ils faisaient partie, avait séjourné sur le front de l'Est avant de venir en France. Là-bas ils avaient pu se livrer à bien d'autres Oradour.

Enfin, en 1947, de Gaulle avait créé son parti, le RPF, ouvertement anticommuniste. C'est précisément à Strasbourg qu'il avait été proclamé. Aux élections municipales

suivantes, Strasbourg avait comme plusieurs grandes villes eu un maire gaulliste, et l'Alsace allait rester un bastion gaulliste. Dans ce contexte, le procès des soldats criminels d'Oradour tendait à apparaître comme celui intenté par des communistes du Limousin contre des gaullistes d'Alsace !

Finalement le tribunal militaire condamna à mort par contumace tous les accusés qui n'étaient pas là. Les autres, sauf un, furent condamnés à de la prison ou aux travaux forcés. Cela provoqua de fortes manifestations de protestation en Alsace. Mais dix jours après le procès, une loi d'amnistie fut votée. Et lors de l'arrivée de De Gaulle au pouvoir en 1958, une politique de réconciliation fut menée en direction de l'Allemagne et les condamnés allemands (y compris les condamnés à mort) furent libérés.

Pour paraphraser Machiavel, la justice, c'est la politique par d'autres moyens.

André VICTOR

## • Goodyear – Amiens

# Montebourg fait la morale aux ouvriers

« *Goodyear, CGT, maintenant ça suffit, faites un effort et allez l'un vers l'autre !* » a déclaré le ministre du Redressement productif, Montebourg, après que les ouvriers de l'usine ont retenu deux hauts cadres pendant une trentaine d'heures.

Le ministre socialiste n'est pas sans connaître tous les coups que la direction a fait pleuvoir sur les salariés depuis sept ans que dure le bras de fer à propos de la fermeture de l'usine : pressions, provocations, procès contre les militants et enfin annonce de l'envoi des lettres de licenciement avec des indemnités dérisoires. Pourtant c'est aux ouvriers qu'il fait la morale en déclarant en substance qu'il faut savoir s'aimer les uns les autres et discuter avec leurs pires ennemis en tendant l'autre joue.

Lors des primaires socialistes en vue de l'élection présidentielle, Montebourg avait fait de sa harangue sur le parking de l'usine Goodyear d'Amiens un point fort de sa campagne promettant d'interdire « les licenciements boursoirs ». Une fois au pouvoir, les socialistes ont voté la loi sur la flexibilité qui permet aux patrons de licencier plus facilement et menacé il y a deux semaines les travailleurs de Goodyear de faire intervenir contre eux les compagnies de

CRS s'ils ne relâchaient pas suffisamment vite les deux cadres.

Montebourg affirme qu'il a des assurances du PDG de Titan, sous-traitant de Goodyear, quant à la reprise d'une partie du site et qu'il faut donc se montrer humble, obéissant et poli afin de ne pas l'effrayer. Rappelons qu'il y a un an et demi, ce PDG, Charles Taylor, déclarait que les ouvriers de l'usine « ne travaillaient que trois heures » puis allaient « flâner comme si vous étiez dans un salon de beauté ». Il qualifiait les militants CGT de l'usine de « timbrés » et de « barjots

du syndicat communistes », invitant Montebourg à « les envoyer à la Légion étrangère en Afrique ». Commentant la retenue des deux cadres par les salariés, il a affirmé qu'« aux États-Unis, on appellerait ça un kidnapping. Ces gens seraient arrêtés et poursuivis. C'est un crime très sérieux et vous risquez la prison à vie » Et d'ajouter : « Mon Dieu, ils sont mabouls. »

Ce même PDG exige que tous les ouvriers soient au préalable licenciés avant d'en réembaucher – peut-être – 300 sur les 1 200, triés sur le volet et à ses conditions.

« On n'attire pas les mouches

avec du vinaigre » tempête Montebourg qui exhorte les salariés à « mettre de l'eau dans leur vin ». Tendre la joue droite à des mouches n'est déjà pas ragoûtant, jouer les enfants de chœurs avec un essaim de taons qui affichent leur volonté de vous sucer le sang friserait l'idiotie.

Tout « mabouls » qu'ils soient, les ouvriers ont donc sagement décidé de continuer le blocage des stocks de pneus qu'ils ont entamé voici deux semaines et ils occupent désormais l'usine. Ils réclament deux années de congé reconversion où ils continueraient

à toucher leur salaire actuel et une prime de licenciement de 80 000 euros, à laquelle s'ajoutent 2 000 euros par année d'ancienneté. Exigences somme toute modestes au regard de la richesse de la multinationale. Le seul stock de l'usine d'Amiens compte 241 000 pneus, en majorité destinés aux tracteurs, dont certains coûtent jusqu'à 8 000 euros pièce.

Correspondant LO



## En avant pour les impôts... sur le salaire non perçu !

Treize millions de salariés du privé vont recevoir, en janvier, un courrier de leurs employeurs. Il s'agit de leur annoncer non pas une augmentation de salaire, mais une augmentation de leur revenu imposable de 2013.

En effet, depuis la loi de financement de la Sécurité sociale de septembre 2013, le gouvernement a décidé discrètement que la part de la cotisation aux complémentaires santé obligatoires prise en charge par l'employeur devait maintenant être déclarée au fisc par les salariés. Autrement dit, elle est considérée comme faisant partie du revenu imposable !

Le rappel doit être fait rétroactivement pour toute l'année 2013, ce qui peut faire de l'ordre de 500 à 600 euros pour l'année par salarié. Compte tenu des changements de tranches d'imposition que cela va entraîner, le gouvernement espère récupérer ainsi près d'un milliard d'euros dans les poches des travailleurs, en les imposant sur une somme qu'ils ne perçoivent pas. Il fallait oser !

C'était déjà le cas pour une fraction de la CSG, déduite de la feuille de paie mais réintégrée au revenu imposable. Pendant qu'on y est, à quand le calcul de l'impôt sur le salaire brut, même si le salaire net n'en est même pas les trois quarts ?

Louis BASTILLE

## • RPC Saint-Thibaut – Aube

# Après l'annonce de la fermeture

# Les salariés réclament 50 000 euros

Pendant une semaine, les 96 salariés de RPC Tedeco-Gizeh ont bloqué l'entrée de l'usine de Saint-Thibaut, une petite commune qui jouxte Troyes. La décision a été prise à la suite de la réunion d'information sur le plan social mardi 7 janvier, très houleuse lorsque le directeur général y a confirmé le licenciement des 96 salariés avec la fermeture du site avant l'été.

L'usine de Saint-Thibaut a succédé à celle de la Celatose puis Rexam, le numéro 1 du pot de yaourt, qui comptait 250 salariés, à l'époque où l'usine était installée Faubourg Croncels, à Troyes. Le groupe anglais RPC qui produit des emballages en matières plastiques se porte pourtant bien

puisque son chiffre d'affaires dépasse le milliard et que les dividendes distribués aux actionnaires augmentent, représentant 28,5 millions d'euros pour 2012-2013. Alors, un plan de licenciements avec seulement

une prime de 9 000 euros et des mesures de reclassement dérisoires, ça ne pouvait pas faire le compte !

RPC profite des inondations de mai dernier pour fermer aujourd'hui le site de

Saint-Thibaut alors qu'il va encaisser des millions d'euros des assurances. Oublié le temps où la direction faisait appel au dévouement du personnel pour tout nettoyer, remettre en état les machines, et même accepter d'être muté à l'usine de Bouxwiller, en Alsace avec le transfert de la production des pots de crème fraîche et des bidons d'huile. Tout cela en imposant des salaires plombés par le chômage partiel.

Vendredi 10 janvier, la direction a certes doublé l'indemnité de licenciement mais, comme elle n'atteint pas les 50 000 euros réclamés, la grève continue sans reprise de la production, tout en levant le blocage de l'entreprise.

Correspondant LO



### • La Redoute Roubaix-Wattrelos

# Non aux licenciements !

**Jeudi 9 janvier, la direction de La Redoute a annoncé son plan : un poste sur deux supprimé d'ici quatre ans ! La saignée, étalée sur quatre ans, devrait toucher au total 1 178 salariés sur les 2 432 que compte La Redoute-France, auxquels se rajoutent les 172 postes supprimés de la filiale Relais colis. Si la majorité des postes supprimés concerne le site industriel de logistique de la Martinoire à Wattrelos, une grande partie des salariés (un sur trois) du site de Roubaix sont aussi touchés. Ces suppressions se feraient sous la forme de départs « volontaires », de secteurs externalisés et de licenciements.**

C'est la PDG actuelle qui a annoncé ce plan de restructuration de l'entreprise, Nathalie Balla, la même à qui le milliardaire Pinault doit céder l'entreprise pour un euro symbolique. Elle est donc bien décidée à faire le sale boulot que Pinault veut sous-traiter, à savoir licencier.

Car il s'agit bien d'un plan de licenciements, même si la direction minimise l'annonce en parlant d'une majorité de « départs volontaires ». Tout est fait dans le plan pour contraindre les travailleurs à partir « volontairement » avec des indemnités minables : trois mois de salaire auxquels se rajoute... un demi-mois de salaire par année d'ancienneté !

Quant à ceux qui resteraient, il serait prévu une

disponibilité des salariés sept jours sur sept, 24 heures sur 24, et des horaires variables en fonction des périodes, des commandes, et même de l'état de la journée. De plus, le passage à la

convention collective du transport devrait faire reculer de nombreux droits sur la rémunération, les arrêts maladie ou les temps de pause. Ensuite, les salariés du site industriel devront accepter d'être polyvalents sur plusieurs postes de logistique. Or de nombreux travailleurs, esquivés par des gestes répétitifs, ne pourront pas tenir tous les postes exigés. Et la filialisation de certains secteurs laisse planer encore plus de doute sur l'avenir de ces salariés.

Ces sacrifices demandés par l'actuelle et la future direction seraient prétendument

motivés pour assurer « l'avenir de l'entreprise ». Mais rien ne garantit l'avenir des salariés qui resteraient. En fait, le plan est avant tout motivé pour écœurer et pousser au « départ volontaire » le maximum de salariés.

Au lendemain de l'annonce, à la Martinoire, 400 des 600 salariés présents se sont réunis en assemblée générale et les huées contre la direction étaient nombreuses. Samedi 11 janvier, jour de travail obligatoire pour moins de 300 salariés, 130 ont débrayé pendant une heure et demie. À Roubaix, près de

150 travailleurs se sont réunis en assemblée le vendredi 10 janvier. D'autres actions sont à prévoir.

Pinault veut céder La Redoute d'ici le 31 mars. Tant qu'il est là, les travailleurs ont un milliardaire sous la main, un milliardaire qu'ils ont largement contribué à enrichir. C'est donc à Pinault qu'ils doivent présenter la note, afin qu'aucun licenciement contraint ne se fasse et pour garantir le plus longtemps possible les salaires de tous, ceux qui partiraient comme ceux qui resteraient.

Correspondant LO

### • 3 Suisses, La Redoute...

## Départs volontaires = licenciements contraints

C'est une habitude pour les patrons dans la vente à distance de se copier mutuellement pour faire leurs sales coups.

Il y a deux ans, les directions des 3 Suisses et de la Blanche-Porte ont restructuré les sites logistiques en organisant des « départs volontaires », comme La Redoute l'a décidé aujourd'hui. La méthode, digne d'un maître chanteur, est crapuleuse : proposer une réorganisation et demander

aux salariés de choisir : soit accepter de sévères dégradations des conditions de travail, soit partir « volontairement ».

Aux 3 Suisses, la restructuration a consisté à adopter la convention transport, à passer du travail de journée au travail en équipes (6 h 00/13 h 30-13 h 30/21 h 00), à travailler obligatoirement un samedi sur deux sans jamais pouvoir prendre le lundi ni choisir librement un autre jour comme congé hebdomadaire, et tout

cela sur un nouveau site très mal desservi en transports en commun.

Ainsi ont été écœurés de nombreux travailleurs, parmi ceux qui n'avaient pas de voiture, celles qui élèvent seules des enfants en bas âge, celles qui se sentaient trop âgées... Ainsi les directions des 3 Suisses et de la Blanche-Porte se sont vantées dans la presse de n'avoir pas fait de licenciements en logistique, mais au final ce sont 30 % des

effectifs qui ont été supprimés et bien près de 400 personnes licenciées.

Beaucoup parmi les ex-travailleuses et travailleurs des 3 Suisses ou de la Blanche-Porte sont aujourd'hui à Pôle emploi ou ne trouvent que des courts contrats mal payés. Mais les familles à la tête de la vente à distance, les Pinault, les Mulliez ou les Otto, cinquième fortune allemande, sont milliardaires, et le restent.

Correspondant LO

### • Marseille

# Fin de la grève à la SNCM

**La grève des marins de la SNCM, commencée le 1<sup>er</sup> janvier, a pris fin jeudi 9 janvier. En fin de journée, les navires reprenaient la mer à l'issue d'une assemblée générale sur le Daniel Casanova.**

Tous les syndicats, sauf le STC (Syndicat des travailleurs corses), ainsi d'ailleurs que le directeur se déclaraient satisfaits des conclusions et des engagements que le ministre des Transports avait pris le mercredi lors d'une table ronde à Paris.

Il s'est engagé à faire appliquer la législation du travail française (Pavillon français 1<sup>er</sup> registre) à toutes les compagnies pratiquant le cabotage entre les îles nationales et le continent. La compagnie concurrente italienne Corsica Ferries est directement visée par cette décision car la SNCM,

syndicats et direction solidaires, l'accuse de concurrence déloyale puisqu'elle emploie des marins grecs, bulgares, italiens, à des conditions de travail plus mauvaises et moins coûteuses pour la compagnie.

Le ministre a promis que

deux nouveaux navires vont être achetés grâce au financement de la Caisse des dépôts et consignations et de la Banque publique d'investissement, navires plus rapides et fonctionnant au gaz liquéfié, des Ropax, et donc plus économiques.

Enfin, l'État devrait refuser que soit payée la pénalité demandée par l'Europe pour des aides publiques apportées à la compagnie.

Il n'en reste pas moins que ce sauvetage abandonne 515 emplois, dont 400 dès cette

année. Tel est le contenu du plan présenté par la direction et accepté par les syndicats, puis par une partie du personnel, sous le chantage au dépôt de bilan de la compagnie.

Il est pourtant indispensable qu'une compagnie desserve régulièrement les ports de Corse et d'Afrique du Nord, que cela soit rentable ou non. Les actionnaires privés de la SNCM n'acceptent de le faire qu'à condition d'en tirer des profits, quitte à imposer des coupes drastiques dans les effectifs du personnel et des conditions de travail de plus en plus dures. Quitte aussi, quand le personnel résiste, à recourir à l'État pour grossir leur portefeuille. Le parasite, dans toute cette affaire, c'est encore une fois le capital privé, auquel l'État a cédé ce qui était auparavant une compagnie nationale.

Correspondant LO



### • Vencorex – Le Pont-de-Claix (Isère)

## Au moment où elle supprime des emplois La direction impose le silence

**Au moment où elle se prépare à supprimer entre 250 et 300 emplois (sur 540 salariés de son personnel à Pont-de-Claix), la direction de la société chimique Vencorex impose sa censure sur les informations sur sa situation.**

En effet, alors que le syndicat CGT annonçait des réunions d'information au sein de l'entreprise et à la population locale, la direction a prévenu les membres du comité d'entreprise de « conséquences financières et pénales » s'ils ne respectaient pas la confidentialité

des informations qu'ils ont reçues en réunion de CE. Elle écrit : « La diffusion de ces informations est de nature à créer des dommages importants à notre société. Cette divulgation porterait atteinte au secret des affaires. Tout usage autre que la stricte information nécessaire

des membres du CE (...) relève d'un abus de confiance et, un de nos actionnaires de référence étant un groupe coté en Bourse, peut s'inscrire dans une manipulation du cours boursier ou d'un délit. » Et, plus loin, la direction affirme « protéger les intérêts de notre société et de notre site de Pont-de-Claix, à la durabilité et la profitabilité duquel nous travaillons actuellement ».

D'une certaine façon, cette lettre pointe un manque de

confiance des dirigeants d'entreprise sur leur propre système, puisque de simples informations sur lesdites productions (ici, des produits effectivement utiles) pourraient créer des dommages à Vencorex. Et, en plaçant côte à côte la recherche de durabilité et de profitabilité, cette lettre indique ce qui motive vraiment la direction.

Le cabinet d'experts nommé par le syndicat, visé de la même manière dans ces

courriers, a d'ailleurs renoncé à participer à ces réunions d'information.

Les actionnaires ont toute liberté de priver des travailleurs de leur gagne-pain. En revanche, pour les travailleurs, c'est « silence dans les rangs » au nom du secret des affaires. Il faudra bien abolir ce dernier, qui ne sert qu'à dissimuler les mauvais coups.

Correspondant LO

### • La Poste – Montauban (Tarn-et-Garonne)

## Contre une réorganisation à leurs dépens Les facteurs font reculer la direction

**Sous prétexte d'une baisse du flux de courrier (7%), la direction de La Poste a décidé une réorganisation du bureau de Montauban. Elle a donc décidé depuis novembre 2013 de réorganiser le service en supprimant pas moins de huit tournées sur cinquante. Les conditions de travail, déjà difficiles, ne pouvaient que s'aggraver. C'est ce que les syndicats ne cessent de dire à leur direction, depuis l'annonce du projet il y a plus de six mois.**

Mais la parole des travailleurs, celle des syndicats, la direction n'en a rien à faire. Pour elle, les postiers peuvent complètement absorber le travail et, pour le prouver, elle s'appuie sur

un logiciel de calcul de la charge de travail qui fait la démonstration qu'il peut se faire avec les huit tournées supprimées... Alors, si l'ordinateur le dit!

Au bout d'un mois d'une

réorganisation qui n'était plus virtuelle, les facteurs ont physiquement vérifié que ce n'était absolument pas tenable. Face à une direction qui fait la sourde oreille et ne veut croire que son logiciel, ils ont donc décidé de cesser le travail, à l'appel de la CGT. Depuis quatre semaines, plus d'une trentaine d'entre eux, soit 60% de l'effectif, se sont mis en grève pour refuser cette réorganisation. Les pressions de la direction, que ce soit par les menaces de sanctions,

l'embauche illégale de travailleurs intérimaires ou la réquisition des cadres, n'ont pas entamé la détermination des postiers, qui se sont rassemblés tous les jours au piquet de grève.

Dans le cadre de ce bras de fer, ils ont multiplié les actions auprès des usagers pour expliquer les raisons de leur grève. Le soutien moral et financier des usagers ainsi que des syndicats du département ont conforté les travailleurs dans leur mouvement.

Mardi 14 janvier, leur détermination a contraint la direction, après plusieurs jours de négociation, à réattribuer quatre tournées, à embaucher quatre permanents et à payer une partie des jours de grève. Même si une partie d'entre eux pensaient pouvoir obtenir plus, les facteurs ont repris le travail, fiers de leur combat et ayant fait l'expérience que la seule arme dont disposent les travailleurs pour se faire entendre et respecter, c'est la grève.

Correspondant LO

### • La loi sur le temps partiel

## Une loi qui va amplifier le nombre de travailleurs pauvres

« Les travailleurs pauvres le restent » disait Lutte Ouvrière du 10 janvier dernier dans un article consacré au texte de loi relatif au temps partiel. Mais on aurait pu ajouter : « et ils seront de plus en plus nombreux ».

En effet ce texte prévoit qu'un accord de branche peut déroger au plancher d'horaire hebdomadaire de 24 heures, et rend possible la mise en œuvre dans l'année d'au plus huit avenants au contrat de travail permettant d'augmenter le nombre d'heures.

À ce jour, un employeur, en faisant effectuer à un salarié à temps partiel des heures complémentaires au-delà des heures contractuelles, se doit de les majorer. La majoration pour

les heures exécutées au-delà du dixième des heures contractuelles doit être de 25%. L'employeur prend aussi le risque de voir ce contrat requalifié à temps plein devant le tribunal.

Avec la nouvelle loi, le patron aura la possibilité, s'il est couvert par un accord de branche, de déroger à ces dispositions. Il pourra ainsi, en signant un avenant au contrat de travail, augmenter au plus huit fois dans l'année la durée du contrat, sans que ces heures subissent de majoration de salaire.

Bien sûr, bon nombre de patrons n'avaient pas attendu cette loi pour ne pas majorer ces heures et pour augmenter les horaires selon leurs besoins.

Mais demain ils pourront le faire sans prendre le risque de se retrouver condamnés devant les tribunaux. Dans ces conditions, il y a fort à parier que nombre de patrons seront de plus en plus tentés de recourir à l'embauche de travailleurs à temps partiel.

Cette loi, sous prétexte de lutter contre l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres, ne fera que l'amplifier. Elle est en droite ligne de toutes les précédentes qui, tout en fixant des droits, prévoient maintes possibilités pour le patronat d'y déroger. L'État bâtit un plancher tout en autorisant le patronat à creuser.

Correspondant LO



Caissières ou caissiers, se voient souvent imposer le temps partiel.

## Et un recul de plus du gouvernement

Une fois de plus, le gouvernement s'est aplati devant le patronat. Lundi 13 janvier, le ministère du Travail a décidé de reporter de six mois l'application de la loi sur le temps partiel qui devait entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier.

Cette mesure interdisait aux employeurs de signer des

contrats de travail inférieurs à 24 heures hebdomadaires – ce qui correspond déjà à un salaire insuffisant pour vivre. Cela, c'était le côté pile. Mais, côté face, s'étalait toute une liste de dérogations possibles : pour les étudiants de moins de 26 ans, les salariés qui en font la demande

explicite, ceux qui cumulent plusieurs emplois, les intérimaires et les employés des particuliers. Et comme si la liste n'était déjà pas assez longue, les employeurs pouvaient en plus déroger à la loi, à condition cependant d'avoir négocié des accords d'entreprise avec les

représentants du personnel.

C'est ce dernier point, restreignant un peu le droit des patrons de faire ce qu'ils veulent sans contrainte, qui les a fait grincer des dents. Ils craignaient en effet que certains syndicats se montrent rétifs pour leur accorder la dérogation demandée. Et,

comme d'habitude, ils ont fait le chantage à l'emploi.

Eh bien, le gouvernement leur a accordé satisfaction et a repoussé au 1<sup>er</sup> juillet la loi sur les 24 heures de travail. En attendant de la reporter à Pâques ou à la Trinité 2015?

M.L.

## • SNCF

### Catastrophe de Brétigny

# Il faudra plus qu'un rapport pour garantir la sécurité

**Le 12 juillet 2013, à 17 h 11, le train Paris-Limoges déraillait en gare de Brétigny, faisant 7 morts et 32 blessés, dont 11 grièvement atteints. La cause était liée au basculement d'une éclisse. Cette pièce métallique de 10 kg servant à fixer les rails dans l'aiguillage ne tenait plus que par un boulon, au lieu des quatre nécessaires.**

Dans son rapport rendu le 10 janvier, le Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre souligne que « la moindre attention accordée aux anomalies affectant la boulonnerie par rapport à d'autres défauts des appareils de voie qui sont considérés comme plus critiques (...) a pu contribuer à ce que cette défaillance ne soit pas détectée ». Un jeune cadre SNCF du service des infrastructures, responsable de ce secteur de Brétigny, rapportait dans la presse, le 26 septembre 2013, qu'il avait effectué une tournée d'inspection le 4 juillet et constaté qu'il manquait un boulon sur l'éclisse. Il indiquait également que les trois

autres boulons n'avaient pas été resserrés. Selon les fiches d'inspection, le problème était d'ailleurs signalé depuis le mois de février 2013 et il avait à nouveau été noté au mois d'avril. Le même cadre ajoutait : « Si cela avait été réparé, l'accident n'aurait pas eu lieu. »

Pourquoi la réparation n'a-t-elle pas été effectuée ? Parce que c'est RFF qui gère les voies et les budgets d'entretien. C'est donc RFF qui décide des travaux à effectuer. Mais ce sont les cheminots de la SNCF, du service des infrastructures (l'Infra), qui signalent les problèmes et qui peuvent ou pas effectuer les réparations en fonction des décisions de RFF. Ainsi, à l'Infra,

on ne peut faire que des rapports et signaler des problèmes, même s'il y a urgence. C'est ensuite RFF qui donne le feu vert. Et lorsque l'auteur du rapport publié écrit : « Je n'appelle pas ça de la négligence, j'appelle ça un problème de culture collective », il qualifie joliment une réalité beaucoup plus sordide, à savoir la criminelle politique d'économies menée par la SNCF, RFF et derrière eux par le gouvernement, autorité de tutelle.

Le rapport met notamment en cause la qualité des tournées visuelles de surveillance et le boulonnage sur les voies. Mais il omet d'entrer dans les détails. En effet il n'est pas rare que les agents de l'Infra SNCF soient tenus d'effectuer les visites de voies en restant sur la piste, le long de la voie. Cette procédure est motivée par le fait qu'un visiteur de voie doit être protégé par un autre cheminot (annonceur), qui surveille l'arrivée des trains pendant qu'il examine

les appareillages. Mais, en l'espace de quelques années, les baisses d'effectifs ont divisé par deux les effectifs des brigades de l'Infra et les annonceurs ont été dans les premiers à être supprimés. Ainsi, les visiteurs ne peuvent pas circuler dans les voies, mais seulement à côté, et ils ne sont donc pas en mesure de détecter visuellement les problèmes.

De son côté, le ministre des Transports, Frédéric Cuvillier, a indiqué avoir demandé « à la SNCF et à RFF de mettre en œuvre sans délai (...) les recommandations du Bureau d'enquête sur les accidents de transport terrestre ». SNCF et RFF ont en effet lancé en octobre 2013 un plan baptisé Vigirail,

consistant à vérifier le serrage des 5 000 éclisses de France et de Navarre pour un investissement de 410 millions d'euros sur quatre ans. Il était temps. Mais si l'on peut espérer qu'une éclisse ne puisse plus être à l'origine d'un nouvel accident, les fiches d'inspection concernant l'état des voies mettent en évidence bien d'autres risques potentiels d'accidents, tant il est vrai que les réparations sont différées en permanence et que, comme le disent les cheminots de l'Infra, c'est « une vraie catastrophe » que préparent en permanence les économies sévères réalisées, en personnel comme en matériel, par la SNCF comme par RFF.

Correspondant LO

## • Conseil général de l'Isère

### Contre les suppressions d'emplois

# La protestation continue



Vendredi 10 janvier, le personnel du conseil général de l'Isère était appelé à une nouvelle journée de grève (la quatrième) contre la décision votée par ce conseil, dirigé par le sénateur socialiste André Vallini, de supprimer 150 emplois de titulaires et un grand nombre d'emplois précaires, et d'augmenter le temps de travail de tout le personnel restant. Une mesure analogue frappe les

pompiers professionnels. La mobilisation a touché tous les services : assistantes sociales, personnel des collèges, agents des routes et, bien sûr, les pompiers. Deux d'entre eux avaient été blessés, dont l'un grièvement, lors d'affrontements en décembre avec la police. Un rassemblement, bien suivi, a réuni tout le monde devant les locaux du conseil.

Vallini continue à camper

sur ses positions. Il n'admet pas que des élus ne le suivent pas. Contrairement aux élus du PCF, ceux d'EELV, qui n'avaient pas voté ce projet, se sont vu retirer leur délégation.

Les tenants socialistes des « pactes de responsabilité » propatronaux ne sont donc pas seulement à l'Élysée et à Matignon.

Correspondant LO

## • Gare de triage de Drancy

# Nouvelles manifestations et plainte contre l'État

**Le 11 janvier, 200 personnes ont manifesté depuis l'hôtel de ville du Blanc-Mesnil jusqu'à la gare située à la limite des communes du Blanc-Mesnil et de Drancy.**

On est là au début du triage qui voit passer plus de 200 000 wagons par an, dont des milliers de wagons chargés de produits toxiques : chlore, ammoniac, acrylonitrile, oxyde d'éthylène, mercaptan, déchets radioactifs, etc., et sans doute un certain nombre dont on ignore même la nature exacte du contenu. Plusieurs ont déraillé ces derniers mois.

Le 5 octobre, une importante manifestation avait déjà eu lieu, avec environ 2 000 participants, depuis la mairie de Drancy jusqu'à la préfecture de Bobigny. Le collectif des riverains de la gare de triage appelle à un nouveau rassemblement le 16 janvier à la préfecture, et ensuite à une manifestation tous les mois.

Parallèlement le maire (PCF) du Blanc-Mesnil demande un « audit indépendant » sur cette question et le maire de Drancy (UDI) a porté plainte contre l'État

pour « mise en danger de la vie d'autrui ».

Il paraît évident qu'il faut installer cette gare de triage ailleurs que dans une zone très peuplée, avec ses habitations, ses écoles, ses centres de santé, etc. Mais ni la SNCF, ni RFF, ni l'État ne veulent dépenser de l'argent pour cela. En revanche, donner un milliard d'euros à Dassault pour moderniser les Rafale ne pose pas de problème.

Cuvillier, le ministre des Transports a répondu aux protestataires en les assurant « de la volonté du gouvernement d'améliorer l'information des riverains ». Cela signifie-t-il qu'on va donner au jour le jour la liste des wagons dangereux, liste que la SNCF ne possède peut-être même pas ? Et à quoi cela avancerait-il ? C'est une mauvaise plaisanterie, comme la décision d'interdire toute construction dans un rayon de 620 mètres autour du triage qui mesure trois kilomètres de long. Décision qui a fait chuter la valeur des logements et pavillons, renforçant la colère des riverains.

Une seule réponse au triage : dégage !

Correspondant LO

## • L'assassinat de Maurice Audin

# Du Parti socialiste à de Gaulle et au PS actuel, le silence du pouvoir

En juin 1957, Maurice Audin était tué à Alger par des militaires français après avoir été torturé. Cette vérité-là, ses camarades, sa famille, des militants la proclament depuis des années face à un pouvoir et une armée qui nient et s'en tiennent à la thèse montée de toutes pièces de son évasion. Mais le livre de Jean-Charles Deniau qui vient de paraître sur la mort de Maurice Audin n'apporte certainement pas encore toute la vérité sur cet assassinat.

La guerre d'Algérie durait alors depuis trois ans. Le gouvernement socialiste de Guy Mollet avait donné les pleins pouvoirs aux parachutistes de Massu pour détruire le FLN à Alger. La bataille d'Alger démarrait et la Casbah, le quartier arabe de la ville, fut encerclée jour et nuit, un grand nombre de ses habitants arrêtés et torturés. Les parachutistes voulaient remonter les filières pour arrêter les dirigeants du FLN. Les parachutistes systématisèrent leurs méthodes de torture. Des dizaines de milliers de femmes et d'hommes subirent ces traitements barbares et beaucoup

périrent entre les mains de l'armée. Des milliers d'entre eux disparurent sans que personne ne sache comment ils étaient morts, ni où ils sont enterrés. Le gouverneur général d'Alger ainsi que le gouvernement à Paris connaissaient les méthodes employées et les couvraient.

Les militants anticolonialistes, en particulier ceux du Parti communiste algérien, furent eux aussi victimes. Plusieurs militants communistes, dont Maurice Audin et Henri Alleg, furent arrêtés et torturés. Malgré les dénonciations de ces arrestations et de ces crimes, malgré les appels publics adressés au gouvernement socialiste, celui-ci resta silencieux. Au contraire, les témoignages contre la torture furent interdits. Henri Alleg finit par être relâché, mais Maurice Audin fut assassiné. Dans quelles conditions, quand, comment? L'armée a inventé la thèse de son évasion, a refusé de livrer le moindre élément permettant à la famille de connaître la vérité et n'a jamais été contrainte à le faire.

En 2012, Hollande a remis à Josette Audin, la veuve de Maurice, des archives militaires qui ne contenaient rien de sérieux. En effet, aucun de ceux qui l'ont assassiné n'ont laissé de



Maurice Audin

traces et de preuves de leurs actes.

55 ans plus tard, Jean-Charles Deniau se targue d'avoir fait parler, avant sa mort, le général Aussaresses, qui lui aurait dit avoir fait tuer Audin sur ordre de Massu. Mais les révélations de cet ancien responsable de la bataille d'Alger, restent largement controversées et souvent contradictoires. Le livre confirme ce que l'on savait déjà : la barbarie des

parachutistes, leur anticomunisme et la caution permanente apportée par le pouvoir socialiste de l'époque.

Pendant et après la guerre d'Algérie, l'armée française a su imposer une chape de silence et il est probable qu'on ne saura jamais précisément qui a commis l'assassinat de Maurice Audin et des milliers d'autres victimes. Depuis la guerre d'Algérie, aucun gouvernement n'en a dénoncé la barbarie, ni

les crimes de l'armée. En agissant ainsi, les gouvernants successifs couvrent leurs propres crimes. La torture, les exécutions et assassinats durant la guerre d'Algérie n'ont pas été des dérapages. Ce sont les méthodes des armées coloniales et elles ont été cautionnées, quand ce n'était pas commandées, par le pouvoir qui fut celui du Parti socialiste avant d'être celui de De Gaulle.

Marion AJAR

## • Dieudonné

# Un « anti-système » qui sert le système

Lundi 13 janvier, Dieudonné a repris son spectacle, expurgé paraît-il des propos les plus crûment antisémites. La salle était pleine et, dit-on, l'auditoire ravi d'entendre, à demi-camouflées, les diatribes habituelles. Valls, le chasseur de Roms, voulait s'offrir à bon compte un brevet d'antiracisme en interdisant Dieudonné. Il aura en fin de compte réussi à lui faire une publicité inespérée. Et bien malin qui peut dire lequel a le mieux servi l'autre.

Dieudonné a manifestement un vaste public, y compris de gens qui apprécient ce qu'ils croient être son côté « anti-système », exprimé par le geste de la quenelle (un salut nazi vers le bas). L'expression et le geste sont volontairement ambigus, mais Dieudonné plaît à beaucoup, visiblement parce qu'il se donne l'image de quelqu'un qui ose dire des vérités et que l'on combat pour cela. Mais de quelles vérités et de quel courage s'agit-il?

En parlant de la mainmise

supposée des juifs sur les médias, la politique, la finance, et du rôle d'Israël dans le monde, Dieudonné ne fait que reprendre les poncifs éculés des années 1930, des nazis, des Ligues d'extrême droite ou du régime de Vichy sur les juifs. Son succès repose sur les idées communautaristes ou antisémites qui reprennent de la vigueur avec la crise économique. Les oppositions entre juifs et non-juifs, entre Blancs et Noirs, entre Français et Roms, ou encore entre musulmans et non-musulmans prospèrent. De Le Pen à Valls, on oppose des travailleurs à d'autres travailleurs, voire des pauvres à d'autres pauvres. Dieudonné s'insère dans ce courant qui exonère les capitalistes, ceux qui dirigent la société et finalement le « système ».

Dans sa dénonciation du sionisme, Dieudonné entretient aussi une confusion volontaire entre Israël et les juifs. Qu'Israël soit responsable de l'oppression des Palestiniens est une

évidence. Mais bien des juifs, et même de nombreux Israéliens, s'opposent à la politique de l'État d'Israël, et il est mensonger d'assimiler les uns aux autres. Et puis, les dénonciations de Dieudonné exonèrent les principaux impérialismes. Dans une vidéo d'hommage à Nelson Mandela, il accable ainsi Israël, plutôt que les États-Unis, le Royaume-Uni ou la France, qui ont pourtant apporté à l'Afrique du Sud de l'apartheid un soutien autrement plus crucial. Il se pare du drapeau tricolore, l'étendard de la colonisation, des guerres d'Indochine et d'Algérie et d'innombrables massacres. Dieudonné montre ainsi toute une solidarité avec le « système » qu'il prétend combattre.

Chaque crise produit ses démagogues, qui déterminent leur discours, aussi malodorant soit-il, en écoutant l'écho qu'il suscite dans la foule. Dieudonné ne fait rien d'autre que s'inscrire dans cette triste liste.

Michel BONDELET

## Hollande : un nouveau pacte contre les travailleurs

### Communiqué de Lutte Ouvrière

Le « pacte de responsabilité » que le gouvernement et le patronat appellent de leurs vœux n'est qu'un pacte contre les travailleurs. La principale mesure en sera une baisse des cotisations patronales, à hauteur de 35 milliards, soit l'équivalent des cotisations familiales.

Tout ce que le gouvernement épargnera au patronat, il le fera payer aux travailleurs d'une façon ou d'une autre. Les classes populaires paieront même la baisse des dépenses publiques. Car pour tout ce que les services publics n'assureront plus, il faudra en passer par des entreprises privées. Pour les travailleurs, il ne s'agira pas d'économies mais de dépenses supplémentaires.

Tous ces sacrifices sont demandés au prétexte de réduire le chômage. Un million d'emplois, dit même le patronat. Mais de qui se moquent le patronat et le

gouvernement ? Ils ont été incapables de faire reculer le chômage, qui a même augmenté de 500 000 chômeurs depuis que Hollande est au pouvoir. Et ils veulent nous faire croire qu'ils vont créer un million d'emplois ?

Quand il a créé le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), le gouvernement ne parlait-il pas déjà de contreparties en termes d'emplois ? Le patronat empêche ce cadeau, mais ne crée pas d'emplois !

Et un « observatoire des contreparties » n'y changera rien. Sans mesures contraignantes, sans qu'on interdise les licenciements, sans qu'on impose des embauches partout où la charge de travail s'est alourdie, le chômage ne reculera pas. Et il ne faut pas attendre cela du gouvernement, mais des luttes des travailleurs.

Nathalie ARTHAUD  
le 14 Janvier